

.....

RIVES DE L'YON

OCTOBRE 2016

.....



Dossier Rentrée scolaire

> Les écoles

> Les associations

Installation du Conseil des sages

CHAILLÉ /s LES ORMEAUX
C^{ne} de RIVES DE L'YON

ST FLORENT DES BOIS
C^{ne} de RIVES DE L'YON

RIVES DE L'YON, un atout pour la rentrée scolaire

Après un bel été riche en événements sportifs et en rencontres familiales ou amicales, le mois de Septembre est arrivé, synonyme de rentrée pour les 571 enfants scolarisés sur notre territoire. Une reprise qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, sous le signe de nouveautés : l'ouverture d'une 6ème classe à l'école élémentaire Françoise DOLTO à Saint-Florent-des-Bois, terminant la réhabilitation commencée en avril dans trois classes (66000 € y auront ainsi été consacrés), et le renouvellement des équipes pédagogiques avec l'arrivée de 7 nouveaux enseignants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nous saluons également les dix-sept animateurs des temps d'activités péri-éducatifs (TAP) qui viennent compléter, pendant trois heures par semaine, l'accompagnement de nos enfants des écoles publiques. Ces activités sont gratuites, à la charge d'un budget communal qui consacre 214000 € pour les écoles de Rives de l'Yon. Outre le financement des TAP, on retrouve dans cette inscription budgétaire 2016 les contrats d'associations avec les écoles privées, notre participation aux repas servis à nos enfants et gérés par les deux associations de restauration scolaire, les fournitures scolaires, le financement des déplacements piscine et patinoire, le soutien aux projets culturels et de loisirs, sans oublier la mise en place d'une tarification unique pour les deux sites d'accueil périscolaire de la commune.

Nous associons à cette rentrée 2016 une décision du conseil municipal du 30 juin 2016 qui a adopté le nom du pôle enfance jeunesse-culture de Saint-Florent-des-Bois qui réunit sous un même toit le centre de loisirs, la bibliothèque et le foyer des jeunes : ESPACE LIBERTÉ. Sa signalétique va être installée dans les prochaines semaines, ainsi que les panneaux de signalisation d'entrée et de sortie de bourg « Rives de l'Yon ». Enfin, une réflexion est aussi conduite par les membres de la commission proximité pour une meilleure identification de la mairie de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

Nous avons vécu cet été de forts moments de convivialité et de partage grâce à l'organisation et à la réussite de nos 2 marchés nocturnes et à l'accueil de nos correspondants de Röthenbach. Nous remercions ici toutes celles et ceux qui ont, par leur investissement, largement contribué à la réussite de ces manifestations.

Souignons l'accueil cet été sur Rives de l'Yon, d'Emmanuel MACRON, ancien ministre de l'économie ; cette visite a focalisé les médias et notre attention sur l'entreprise Argilus / Gillaizeau Terre Cuite et son dirigeant Julien BLANCHARD qui porte, avec le procédé HP2A, un projet de développement innovant à partir de l'argile.

La météo plutôt favorable pour les vacances a réveillé les caractéristiques d'une crise agricole profonde à travers de faibles rendements en céréales et des cours laitiers qui ne garantissent pas les coûts de revient de nos exploitations. Certaines d'entre elles cherchent et innovent à travers des leviers de développement (vente directe, agriculture raisonnée ou biologique, méthanisation, élevage, tourisme vert...). Par nos comportements d'achat, à chaque fois que nous pouvons soutenir l'agriculture de proximité, nous participons au développement durable.

Nous souhaitons enfin la bienvenue à notre nouveau curé, Léonce MENSAH, qui depuis le 1^{er} septembre, assure la responsabilité des paroisses de Notre Dame du Marillet et Saint Sauveur de Belle Croix.

Vous découvrirez dans ce bulletin les membres du conseil des sages, les commissions et la gouvernance autour des axes : développement durable, aménagement-accessibilité-sécurité, bien vivre en commune nouvelle.

Pour conclure, nous voulons remercier nos services et tous ceux qui œuvrent par leur engagement à la construction de la commune nouvelle «Rives de l'Yon» (élus, bénévoles des associations, familles d'accueil...).

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne rentrée.

Jean-Louis BATIO
Maire de Rives de l'Yon
Vice-Président de La Roche-sur-Yon Agglomération
Président du Pays Yon et Vie

Bruno DREILLARD
Maire délégué de la commune déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux
1^{er} Adjoint de Rives de l'Yon



SOMMAIRE

SOMMAIRE / ÉDITO	2
ACTUALITÉ	3
TROMBINOSCOPE	4
COMPTES-RENDUS DE CONSEILS	6
INFOS PRATIQUES	11
TRAVAUX	13
DOSSIER : RENTRÉE SCOLAIRE	15
BIBLIOTHÈQUES	28
ASSOCIATIONS	29
VIE ÉCONOMIQUE	35
ENVIRONNEMENT	36
SANTÉ / SOCIAL	38
RETOUR PHOTOS	41
AGENDA DES MANIFESTATIONS	44



CRÉATION D'UN CONSEIL DES SAGES

Le Conseil Municipal de Rives de l'Yon a créé un conseil des sages lors de sa séance du 30 juin 2016.

Cette structure indépendante et souple, composée de 18 membres, des retraités et personnes âgées de 55 ans et plus, sera sollicitée pour avis sur des projets envisagés par la commune.

Relais de ses citoyens, elle pourra être également force de propositions auprès des élus, en faisant remonter ou en diffusant toute information utile concernant la vie locale, en faisant connaître les besoins et les souhaits des habitants, ou avoir un rôle de médiateur avec toujours le souci du bien commun.

Les membres du conseil des sages sont :

- Dominique BIDAULT, Président
- Pierre ROCHEREAU, Vice-Président
- André BOUTIN, Secrétaire
- Daniel GILBERT, Secrétaire Adjoint
- Brigitte MANDIN
- Chantal LECOINQUE
- Bernard JAUDEAU
- Pierre BOUREAU
- Bernard FRANCOIS
- Claude NOUGAREDE
- Jacques CRAIPEAU
- Gustave GUILBAUD
- Jean-Claude MAZOUIN
- Jacky CHARRIEAU
- Alexandre LHOTELLIER

COMMISSIONS

Les élus travailleront en commission autour de 3 thèmes :

- Bien vivre ensemble en commune nouvelle
- Développement durable
- Aménagement accessibilité-sécurité



Les élus témoignent de leur engagement : ils se sont portés candidat, ils nous disent pourquoi.

Brigitte MANDIN, élue au Conseil des Sages, habitante de la commune historique de Saint-Florent-des-Bois, retraitée de la fonction publique hospitalière : « Par cet engagement, je souhaite mettre ma disponibilité, mes compétences et mon expérience au service de ma communauté de vie. »

Dominique BIDAULT, élu Président du Conseil des Sages, retraité d'une entreprise de développement durable et conseiller municipal à Saint-Florent-des-Bois pendant 7 ans puis adjoint de Jean-Louis BATIOU pendant 6 ans : « Je connais bien la vie municipale et le fonctionnement d'une municipalité. Aujourd'hui mon engagement au Conseil des Sages s'inscrit dans cette continuité. Je souhaite rendre des services en dehors du cadre du Conseil Municipal. »

Pierre ROCHEREAU, élu Vice-Président du Conseil des Sages, retraité des finances publiques et élu municipal de Chaillé-sous-les-Ormeaux pendant 31 ans dont 6 ans adjoint d'Henri PERROCHEAU : « J'ai été élu pendant 31 ans et je porte toujours un grand intérêt à la vie municipale et communale. En intégrant le Conseil des Sages, j'aimerais, modestement, contribuer au développement de notre commune nouvelle et mettre mon expérience d'ancien élu au profit de celle-ci. »

LA SIGNALÉTIQUE

Depuis le 1er janvier 2016, les communes de Chaillé-sous-les-Ormeaux et Saint-Florent-des-Bois forment la commune nouvelle de Rives de l'Yon.

Afin de faciliter cette nouvelle identité pour nos habitants et tous ceux qui traversent nos bourgs tous les jours, les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération seront changés.

De plus, la signalétique de nos services et des équipements publics sera prochainement revue et améliorée.

LES RÈGLES DE LA BONNE ADRESSE :

**Destinataire
Nom de rue ou de village
Commune historique
85310 RIVES DE L'YON**

M. et Mme DUPONT
Rue de la Mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
85310 RIVES DE L'YON

M. et Mme DUPUIS
Rue du Général de Gaulle
Saint-Florent-des-Bois
85310 RIVES DE L'YON

NUMÉROTATION ET DÉNOMINATION DES VOIES

La Poste accompagne les élus sur le travail de numérotation des voies sur la commune de Rives de l'Yon. L'attribution de numéros de maisons dans les villages sera achevée en fin d'année 2016.

HOMMAGE DE LA COMMUNE À MONSIEUR PAUL GERBI

Ancien combattant de la 2ème Division Blindée du Général Leclerc

Monsieur Paul Gerbi, domicilié depuis 1983 à Chaillé-Sous-Les-Ormeaux, nous a quitté le 2 août 2016.

Il était né à Alger le 4 juillet 1921.

La commune de Rives de l'Yon tient à rendre hommage à cet engagé volontaire qui avait rejoint comme vélite le Corps Franc d'Afrique créé par le Général Giraud le 25 novembre 1942 à Alger. Monsieur Gerbi a participé aux très durs combats contre les forces allemandes et italiennes en Tunisie jusqu'à la libération de Bizerte le 7 mai 1943.

Il intègre, en août 1943, la 2ème division blindée du Général Philippe Leclerc, qui à la demande du Général de Gaulle, a été chargée d'amalgamer toutes les forces combattantes d'Afrique sous les couleurs de la France libre. Paul Gerbi s'entraîne au Maroc à Témara, d'abord dans une Compagnie du Génie, puis dans une section d'assaut.

Il embarque en mai 1944 pour l'Angleterre où il est soumis à de nouveaux entraînements intensifs en vue du débarquement en Normandie. Il pose le pied sur le sol national français avec sa division le 1er août 1944 et participe à la libération de Paris, puis des Vosges. Il sera l'un des premiers combattants à entrer au Berghof, le refuge d'Hitler à Berchtesgaden, le 4 mai 1945, et se rendra au Camp de concentration de Dachau où l'amoncellement des cadavres et l'extrême misère des lieux le choqueront durablement.

Monsieur Gerbi était titulaire de la médaille de Guerre et Chevalier de la Légion d'honneur. Son parcours militaire, son combat pour la liberté et contre la barbarie nazie, ont valeurs d'exemple.



TROMBINOSCOPE

VOS ÉLUS JUSQU'EN 2020



Jean-Louis BATIOU

Maire de Rives de l'Yon

Vice-président de la Roche-sur-Yon Agglomération. Président de la commission équipements sportifs. Président du syndicat mixte Pays Yon et Vie.

Il préside l'ensemble des commissions citées ci-dessous.

Tous les élus sont convoqués en commission générale pour la préparation budgétaire, l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Pour prendre rendez-vous avec le Maire et les adjoints :

☎ 02 51 31 90 35

✉ info@saintflorentdesbois.fr

ou

☎ 02 51 34 92 43

✉ mairiechaillesouslesormeaux@wanadoo.fr



Bruno DREILLARD

Maire délégué de la commune déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux

1^{er} Adjoint de Rives de l'Yon

Elu au CCAS

Il participe à la commission « Analyse des emprunts » et au groupe de travail « évènementiel ».



Karine PASQUIER

3^{ème} Adjointe

Vice-présidente de la commission « Communication-Tourisme-Culture ».

Elue au CCAS

Elle participe aux commissions « Citoyenneté et proximité » et « Développement durable ».



Michel TESSIER

5^{ème} Adjoint

Vice-président de la commission « Analyse des emprunts ».

Il participe à la commission « Vie associative-Enfance-Jeunesse ».



Carine BARREAU

7^{ème} Adjointe

Vice-présidente de la commission « Vie scolaire-périscolaire - Conseil municipal des Enfants, Accueil périscolaire, Activités péri-éducatives, restauration ». Elle participe à la commission « Vie économique ».



Fredy ROCHEREAU

9^{ème} Adjoint

Vice-président de la commission « Voirie communale – Chemins ruraux ».

Il participe à la commission « Développement durable » et « Bâtiments ».

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Nicolas BROCHARD

Conseiller municipal délégué au « Développement durable - Fleurissement, Aménagement paysager, Environnement, Biodiversité ».

Il participe à la commission « Voirie communale - Chemins ruraux » et au groupe de travail évènementiel.



Claude HUYGHE

Conseillère municipale déléguée à la « Vie scolaire et périscolaire » sur le territoire de Saint-Florent-des-Bois.

Elle participe également à la commission « Vie associative-Enfance-Jeunesse »

Marie-Christine MOULIN

2^{ème} Adjointe

Vice-présidente de la commission « Citoyenneté et proximité – Vie des quartiers, Conseil des Sages, Santé ». Cette commission comprend le groupe de travail « évènementiel ». Elle participe aux commissions « Communication-Tourisme-Culture » et « Développement durable ».



Gérard LAURENCEAU

4^{ème} Adjoint

Vice-président de la commission « Vie économique », Emploi, Commerce, Artisanat, Marché, Agriculture. Il participe aux commissions « Communication-Tourisme-Culture » et « Analyse des emprunts ».



Laurence BEAUPEU

6^{ème} Adjointe

Vice-présidente de la commission « Vie associative-Enfance-Jeunesse - Foyer des jeunes, Accueil de loisirs, RAM ». Elle participe à la commission « Analyse des emprunts ».



Jean-Pierre IMBERT

8^{ème} Adjoint

Vice-président de la commission « Bâtiments communaux ».

Il participe aux commissions « Analyse des emprunts » et « Voirie – Chemins ruraux ».



Véronique DÉNOUE

10^{ème} Adjointe

Elue au CCAS (Vie et Animation Sociale, Personnes âgées)





Patrice ALAIN

Vie scolaire – périscolaire
Développement Durable, bâti-
ments communaux
Groupe de travail évènementiel



Emmanuelle BARKAN

Communication, Tourisme,
Culture

Construire demain



Eric CANTENEUR

Analyse des emprunts



Olivier BARBE

Vie scolaire – périscolaire
Vie économique
Groupe de travail évènementiel



Virginie LANDAIS

Elue au CCAS
Analyse des emprunts



Jacques POIRAUD

Bâtiments communaux
Développement durable



Jean-René BETOU

Bâtiments communaux
Voirie communale
Chemins ruraux



Laëticia LEFRANC



Nicole PENLOUP

Elue au CCAS
Vie scolaire – périscolaire



Stéphanie BORDET

Vie scolaire – périscolaire
Communication
Tourisme – Culture



Jeanne LIEVRE

Elue au CCAS
Citoyenneté et proximité
Vie associative
Enfance – Jeunesse
Groupe de travail évènementiel



Thierry GANACHAUD

Citoyenneté et proximité



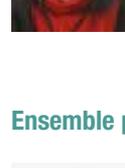
Aurélien CHENE

Vie économique
Développement durable



Elisabeth MENANTEAU

Citoyenneté et proximité
Vie associative
Enfance – Jeunesse



Delphine N'DIAYE

Communication, Tourisme,
Culture, Vie scolaire, Périscolaire



Jean-Pascal DUMAS

Citoyenneté et proximité
Communication
Tourisme – Culture
Vie économique



Véronique STIEAU

Elue au CCAS
Communication
Tourisme – Culture
Vie économique

Ensemble pour un Chaillé dynamique



Vanessa LUCAS

Citoyenneté et proximité
Vie associative, Enfance, Jeu-
nesse



Chantal HERBRETEAU

Elue au CCAS
Citoyenneté et proximité
Vie scolaire – périscolaire
Groupe de travail évènementiel



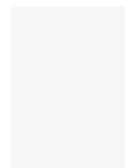
François SIRE

Voirie communale
Chemins ruraux
Bâtiments communaux



Christophe HERMOUET

Communication, Tourisme,
Culture



Bernard GARANDEAU

Bâtiments communaux



Jean-François HERPIN

Vie économique
Voirie communale
Chemins ruraux



Mariel TROQUIER

Vie associative
Enfance – Jeunesse

Demain, une nouvelle équipe pour Chaillé



Françoise DUFRESNE

Communication
Tourisme – Culture
Vie scolaire – périscolaire
Vie économique

JEUDI 31 MARS

I-FINANCES

1°) Les Comptes Administratifs 2015 de Chaillé-sous-les-Ormeaux et Saint-Florent-des-Bois (Principaux et Budgets Annexes) sont approuvés

>Section de fonctionnement (montants en euros)

CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

Dépenses	626 604,23
Recettes	757 627,04
Résultat	131 022,81
Résultat disponible à affecter*	345 060,18

SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Dépenses	1 627 049,05
Recettes	1 939 584,41
Résultat	312 535,36
Résultat disponible à affecter*	233 129,14

*Résultat disponible à affecter = excédent antérieur reporté de 2014 + résultat de l'exercice

>Section d'investissement

CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

Dépenses	846 371,74
Recettes	949 662,31
Résultat	103 290,57
Déficit antérieur reporté (2014)	-94 199,59
Résultat (excédent)	9 090,98

SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Dépenses	819 426,85
Recettes	1 371 433,39
Résultat	552 006,54
Déficit antérieur reporté (2014)	-775 966,97
Résultat (déficit)	-223 960,43

Besoin de financement = 223 960,43 euros

2°) Les Comptes de Gestion du Trésorier Municipal des communes historiques de Chaillé-sous-les-Ormeaux et Saint-Florent-des-Bois (Budgets Principaux et Budgets annexes) sont approuvés

3°) Budget principal Rives de l'Yon – Affectation des résultats 2015

4°) Vote des taux d'imposition 2016

Les taux d'imposition 2015, propres à chaque commune historique, sont conservés pour 2016. L'harmonisation des taux d'imposition est prévue en 2017.

En 2016 maintien des taux d'imposition :

	Taxe d'Habitation	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti
Chaillé Sous les Ormeaux	21,86 %	19,15 %	40,65 %
Saint Florent des Bois	21,97 %	22,17 %	38,74 %

En 2017 : Une convergence vers un Taux Moyen Pondéré (TMP)

	Taxe d'Habitation	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti
RIVES DE L'YON	21,94 %	21,28 %	39,33 %

5°) Contrats d'association avec les écoles privées et autres subventions scolaires

a) la participation communale à verser au titre du Contrat d'Association de l'Ecole Privée est fixée à 555,53€ pour la période du 1er janvier 2016 au 31 mars 2016 et à 559€ pour la période du 1er avril 2016 au 31 décembre 2016 pour l'école Notre Dame de Saint Florent des Bois.

b) la participation communale au titre du Contrat d'Association de l'Ecole Privée St Sauveur de Chaillé-sous-les-Ormeaux est fixée à 556 € pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, soit pour 86 élèves, un montant global s'établissant à : 47 816 €.

c) le montant de la subvention à verser au Comité de Gestion de la Restauration scolaire de Saint-Florent-des-Bois, du 1er janvier 2016 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015/2016, est fixé à 1,30 € par repas et par enfant habitant la commune Rives de l'Yon et à 2,20 € par repas et par stagiaire.

d) le montant de la subvention à verser au Restaurant Scolaire Intercommunal (RSI) Chaillé/le Tablier du 1er janvier 2016 jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015/2016, est fixé à 0,93 € par repas et par enfant.

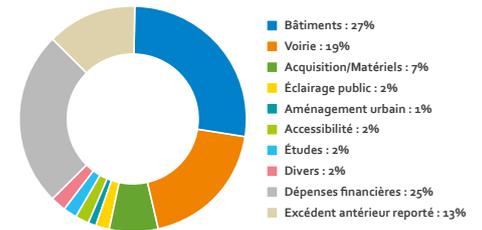
6°) Vote des Budgets 2016 Rives de l'Yon : maîtriser nos charges et renforcer nos capacités d'action

Lors de cette séance, le conseil municipal a voté le 1er budget de la commune. Il s'élève à 1 601 589,45 €.

L'action municipale rivayonnaise peut s'engager grâce notamment aux avantages financiers liés à la création de la commune nouvelle. Le maintien des dotations de l'État à leurs niveaux 2015 offre des moyens supplémentaires.

Le budget de fonctionnement est établi toujours dans une recherche de maîtrise des dépenses. Les taux d'impôts locaux restent identiques à ceux de 2015. Cette année 2016 se destine à la réflexion du futur programme d'investissements rivayonnais.

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2016



Dans bâtiments :

Mairie de Chaillé (fin des travaux - budget 2016) : 186 000 €

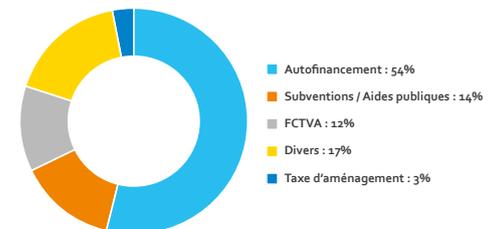
Salles de sports : 127 000 €

Dans voirie :

Parking de la Mairie de Chaillé : 78 000 €

Programme Voirie : 220 000 €

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



FCTVA / Fonds de compensation de TVA 195 764 €
Autofinancement 936 900 €

Dépenses de fonctionnement

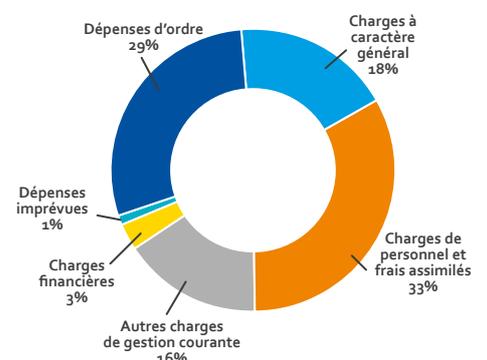
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 115 309 €

Ces charges comprennent les dépenses nécessaires au fonctionnement des services (achats, énergies, prestations externes, entretiens, frais de communication...), les travaux d'entretien du patrimoine et des voiries. Elles s'élèvent à 565 550 € et sont stables par rapport aux budgets cumulés de 2015.

Les charges de personnel représentent 33,5 % des dépenses réelles de fonctionnement pour un montant de 1 043 100 € (33 titulaires et agents employés en CDD).

Les autres charges de gestion courante (subventions, participation aux frais de fonctionnement des écoles privées, indemnités des élus), sont en baisse par rapport à 2015 et s'élèvent à 497 210 €. Le montant global des subventions apportées aux associations est maintenu à 158 000 €.

Les charges financières s'élèvent à 88 000 €.



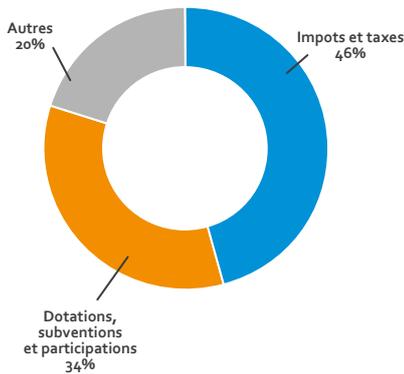
Recettes de fonctionnement

> Impôts et taxes > 1 436 300 €

Le produit des impôts locaux représente la part la plus importante des recettes (1 200 000 €).

> Les dotations > 1 057 405 €

Le passage en commune nouvelle a permis de maintenir le montant des dotations apportées par l'Etat. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), qui constitue la part la plus importante s'élève à 636 651 €. La création de la commune nouvelle a évité une diminution estimée à 91 900€ et a permis de bénéficier d'une bonification de cette dotation de 5 % (avantage maintenu à ce jour jusqu'en 2018 par l'État uniquement pour les communes nouvelles).

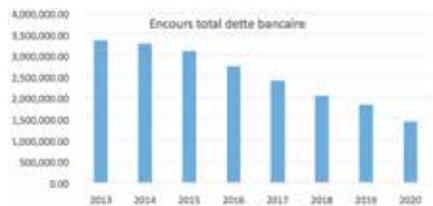


ENDETTEMENT

Une dette maîtrisée / Pas de recours à l'emprunt en 2016.

Au 31 décembre 2015, la dette de la commune nouvelle est égale à 2 745 067 €.

Au 31 décembre 2016, compte tenu des remboursements réalisés sur les emprunts existants la dette s'établira à 2 405 776 €.



Dette par habitant :

RIVES DE L'YON	814 € /habitant
MOYENNE DEPARTEMENTALE	972 € /habitant

Chiffres de 2014

7°) Le projet de travaux de rénovation thermique des salles de sports de Rives de l'Yon dont le coût estimatif s'élève à 242 300 € HT est approuvé. Le concours financier de L'Etat, au titre de la dotation de soutien à l'investissement local au titre de la rénovation thermique, au taux le plus élevé possible sera sollicité.

Le projet de travaux d'aménagement de sécurité et d'accessibilité de la rue de la Liberté dont le coût estimatif s'élève à 332 000 € HT est validé. Le concours financier de L'Etat, au titre de la

dotation de soutien à l'investissement local au titre de la mise aux normes des équipements publics, au taux le plus élevé possible sera demandé.

8°) Une participation de la Commune du Tablier pour les enfants du Tablier participant aux temps d'activités périscolaires sera demandée à hauteur de 5 683.02 €.

9°) Lors d'une manifestation à but caritatif, il est décidé que la salle polyvalente de la commune déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux sera exceptionnellement mise à disposition de l'association organisatrice à titre gracieux.

II- LOTISSEMENT LE CHAMP VAIRÉ

1°) Une convention est passée avec SOREGIES pour la desserte en gaz naturel du lotissement

2°) Le prix de vente du m² viabilisé de chaque lot est fixé à 58.50 € HT et le prix de vente du m² viabilisé des lots réservés à un bailleur social à 40 € HT.

III- PERSONNEL - Le Fonds Départemental d'Action Sociale peut apporter différents types d'aides au personnel des collectivités territoriales. Il est décidé que la Commune Rives de l'Yon adhère au Fonds Départemental d'Action Sociale (FDAS)

JEUDI 28 AVRIL

I-INTERCOMMUNALITÉ

1°) SyDEV : tous les contrats initialement passés par les communes historiques et le SyDEV sont transférés à la commune Rives de l'Yon.

2°) SIVOM « Les Coteaux de l'Yon » : Le syndicat est administré par un comité composé de 5 délégués titulaires par commune. Pour représenter la commune, Bruno DREILLARD (25 voix POUR), Véronique DENOUE (23 voix POUR), Karine PASQUIER (24 voix POUR), Jean-René BETOU (23 voix POUR), Jean-Louis BATIOU (25 voix POUR) sont élus délégués titulaires du SIVOM les Coteaux de l'Yon.

II – FINANCES

1°) Dans le cadre de l'organisation des « temps d'activités périéducatives » (TAP) sur la commune déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux aucune participation financière pour les familles ne sera demandée au titre des 2ème et 3ème périodes de l'année scolaire 2015/2016 et ce, par souci d'équité entre les 2 communes historiques composant la commune Rives de l'Yon.

2°) Travaux de rénovation et d'extension de la mairie de Chaillé-sous-les-Ormeaux : les avenants 1 aux marchés de travaux passés avec l'entreprise Besse, pour le lot n°10 « Ventilation » (montant de 138,40 € HT) et pour le lot n°11 « Electricité » (montant de 1259,60€ HT) sont validés par le Conseil Municipal.

3°) Le Receveur municipal, Vincent LARRIEU assurera les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Il lui est accordé une indemnité de conseil au taux de 100 % par an, à compter de la date de création de la commune Rives de l'Yon.

III - URBANISME

1°) En raison de 2 projets, dans le secteur du Pavillon et dans le secteur du lotissement du Champ Vairé, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois va subir une révision allégée, consistant en la modification du zonage (agrandissement de la zone constructible).

2°) Projet de lotissement communal d'habitation du Champ Vairé (Saint-Florent-des-Bois) : le prix de vente au m² du lot n° 6 est fixé à 40 € HT, considérant que ce lot est destiné à la construction d'un logement Prêt Social Location Accession (PSLA).

IV – PATRIMOINE COMMUNAL

1°) A compter du 15 mai 2016, la Sté STIWOOD de Chaillé-sous-les-Ormeaux va remplacer, au sein d'un local commercial communal situé dans le centre bourg de Saint-Florent-des-Bois, l'agence immobilière « AIMM l'étape immobilière ». Le bail, d'une durée de 9 ans, est consenti et accepté moyennant un loyer mensuel de 520 € HT, payable à compter du 01.06.2016.

2°) La location du logement communal T4, situé au-dessus du Bar-Tabac (rue des Prés Martin) à Chaillé-sous-les-Ormeaux est réservée aux demandes présentant un caractère d'urgence et temporaire. Le loyer mensuel est fixé à 475 €.

V – PERSONNEL COMMUNAL

1°) La commune décide d'adhérer au régime d'assurance chômage pour les agents non titulaires.

VI - ADMINISTRATION GENERALE

1°) Services communaux d'accueils périscolaires : les modalités de paiements sont les suivants : chèques, espèces, virements et CESU.

2°) Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (ASCLV) : Bruno DREILLARD est désigné représentant de la commune de Rives de l'Yon au sein de l'Assemblée générale de la Société Publique Locale (SPL). Karine PASQUIER est sa suppléante en cas d'empêchement.



JEUDI 9 JUIN

I - FINANCES

1°) Subventions et participations communales de fonctionnement attribuées aux écoles :

Subventions

Centres de formation : ESFORA La Roche-sur-Yon CFA Saint-Michel-Mont-Mercure, AFORBAT La Roche-sur-Yon, BTP CFA Loire-Atlantique Saint-Herblain), Maison Familiale Venansault, Maison Familiale Bournezeau, CFA Nature, Maison Familiale La Mothe-Achard, IFACOM La Ferrière, Maison Familiale l'Herbergement, IME Les Terres Noires, Maison Familiale les Herbiers.	Par élève de Rives de l'Yon scolarisé dans ces établissements.	35,00 € /E.
OGEC de l'école Notre Dame et OGEC DE l'école St Sauveur : Fournitures scolaires payables trimestriellement.	Par enfant de Rives de l'Yon	31,00 €/E.
Comité de Gestion de la Restauration scolaire de Saint-Florent	Par repas, par enfant habitant Rives de l'Yon	1,30 €/R/E.
	Par repas, par stagiaire	2,20 €/R/S.
Restauration scolaire intercommunale Le Tablier/Chaillé	Par repas, par enfant habitant Rives de l'Yon	0,93 €/R/E/
Ecole de la Vallée de l'Yon	classe découverte 2015-2016	990,00 €
Association classe nature	Classe découverte 2015-2016	657,00 €
Ecole maternelle et élémentaire F. Dolto - Coopérative	Projets culturels 2015-2016	1 300,00 €
Ecole Notre Dame - OGEC Notre-Dame	Projets culturels 2015-2016	800,00 €
Ecole maternelle et élémentaire F. Dolto - Coopérative Ecole de la Vallée de l'Yon - coopérative Ecole Notre-Dame - OGEC Notre-Dame Ecole Saint-Sauveur - OGEC St-Sauveur	Projets culturels et classes découvertes à partir du 1 ^{er} septembre 2016 Par jour et par enfant de Rives de l'Yon	7,00 €/J/E
Association Classe Nature	Classe découverte à partir du 1 ^{er} septembre 2016, par jour et par enfant de Rives de l'Yon	7,00 €/J/E
Ecole Notre-Dame - OGEC Notre-Dame	Participation convention élèves extérieurs (liste de 2010) Du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 mars 2016	555.23 €
Ecole Notre-Dame - OGEC Notre-Dame	Participation convention élèves extérieurs (liste de 2010) Du 1 ^{er} avril 2016 au 31 décembre 2016	559.00 €

Participations (prises en charge directes)

Ecoles Publiques F. Dolto et Vallée de l'Yon : Petit matériel et transport	Par enfant de Rives de l'Yon	30,00 €/E.
Ecoles Publiques et Privés Rives de l'Yon : Fournitures scolaires	Par enfant de Rives de l'Yon	31.00 €/E.

2°) Subventions et participations communales de fonctionnement attribuées aux associations.

Subventions de fonctionnement

Amicale des Chasseurs Saint-Florent-des-Bois	-	200,00 €
Amicale des Ecoles Publiques Saint-Florent-des-Bois	-	500,00 €
Amicale des Retraités - Saint-Florent-des-Bois		150,00 €
Amicale Laïque - Chaillé-sous-les-Ormeaux (avec section théâtre)		250,00 €
Amicale Laïque - Ecole de musique, Chaillé-sous-les-Ormeaux		350,00 €
APEL Ecole Notre-Dame		350,00 €
Association des Agriculteurs		150,00 €
CATM - Anciens combattants Chaillé-sous-les-Ormeaux	-	180,00 €
Comité des Fêtes - Chaillé-sous-les-Ormeaux		380,00 €
Comité de gestion du Matériel Associatif		325,00€
Comité d'Echanges avec les Pays Etrangers		250,00 €
Créatitudes		120,00 €
Fol'Avaine		250,00 €
ACLE Foyer des Jeunes		100,00 €
Music Ad Lib'		400,00 €
SASF		770,00 €
SATAF (Théâtre)		100,00 €
Société de Chasse - Chaillé-sous-les-Ormeaux		80,00 €
« Saint Florent de France »		400,00 €

Subventions Enfance jeunesse et loisirs

Enfants de Rives de l'Yon participant aux activités et aux séjours de vacances du Centre de Loisirs et du Foyer des Jeunes	Sans hébergement (par jour et par enfant)	1,50 €/J/E
	Avec hébergement (par jour et par enfant) pendant les vacances scolaires	7,00 €/J/E
Récré aux bois (Accueil de loisirs)	Subvention encadrement	16 509,00 €
Récré aux bois (Accueil de loisirs)	Subvention d'accompagnement	13 500,00 €
Music Ad'Lib (Ecole de musique) Amicale Laïque - École de musique/ Chaillé-sous-les-Ormeaux	Par élève mineur de Rives de l'Yon	31,00 €/E

Subventions exceptionnelles et d'animation

Subventions exceptionnelles		
MFR Saint-Florent-des-Bois	Animation marché Noël - 2015	200,00 €
	Elèves BTS	
Soutien aux activités culturelles		
SATAF (Théâtre)	Spectacle gratuit pour les enfants	150,00 €
Récré aux bois	AM Jeux	200,00 €

3°) **Budget principal « commune »** – Le Conseil Municipal autorise l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant maximum de 200 000,00 €, pour une année et décide de demander, à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, l'attribution d'une ouverture de crédit aux conditions financières proposées.

2°) **L'avenant n°1 du marché de travaux passé avec l'entreprise COLAS** pour les travaux d'aménagement du parking de la mairie de Chaillé-sous-les-Ormeaux s'établissant à 2 035.65 € HT est validé.

II - ADMINISTRATION GENERALE

1°) Commission d'Appel d'Offres (CAO) : La Liste unique « DREILLARD Bruno », composée de Bruno DREILLARD, Fredy ROCHEREAU, Jean-Pierre IMBERT, Michel TESSIER et Eric CANTENEUR est élue à la majorité des suffrages exprimés.

2°) Commande publique : mise en place d'un groupe de travail constitué d'élus pour suivre les consultations n'entrant pas dans le cadre formalisé des marchés publics, pour les consultations inférieures à un certain montant. Ce groupe est composé de 9 membres sans le Maire, dont 6 membres appartenant aux listes majoritaires et 3 membres issus des listes minoritaires.

3°) Le Conseil Municipal : Après démission de certains membres du Conseil Municipal et installation dans leurs fonctions de nouveaux élus, la composition des diverses commissions communales est validée.

4°) Dans le cadre de la mise en place d'un éco-pâturage sur la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois, des conventions de mise à disposition des parcelles sont passées avec la Sté « la ferme au bois gourmand », la Sté « COSMETANE » et l'association « Grelinette et Marochon ».

5°) Concernant l'attribution de numéros de maisons dans les villages de la commune déléguée de St Florent-des-Bois, un partenariat est conclu avec la Poste. Ce partenariat comprend un volet « Conseil en matière d'adressage – Audit » pour un coût de 2 160€ TTC et un volet « Réalisation du projet d'adressage = travail de numérotation » pour un montant de 2 615€ TTC.

6°) Les rues au sein du lotissement du Champ Vairé, commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois seront dénommées : Rue des Coquelicots, Rue des Bleuets, Rue des Chardons. La résidence comprenant 3 logements aidés portera le nom de « Résidence des Bleuets ».

7°) L'organisation des Temps Activités Périscolaires (TAP) au niveau de l'école publique de la Vallée de l'Yon, pour l'année scolaire 2016-2017 et l'avenant au Projet Educatif Territorial (PEDT) sont validés.

8°) La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances impose certaines obligations aux propriétaires d'établissements recevant du public en cas de bâtiments non conformes. La commune de Rives de l'Yon a élaboré son agenda (Ad'AP) sur 3 ans pour plusieurs Etablissements Recevant du Public/Installations Ouvertes au Public communaux

9°) Le projet de convention pour la mise à disposition du véhicule Renault Trafic est validé

10°) Le Conseil Municipal vote une motion de soutien à la Ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de l'été 2024.

III - INTERCOMMUNALITÉ**1°) Election des délégués au sein de diverses instances intercommunales et associations -**

A- Pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Vallée du Marillet :

Les 2 délégués titulaires qui siégeront au Comité Syndical sont Jean-Pierre IMBERT et Eric CANTENEUR

Les 2 délégués suppléants sont Bruno DREILLARD et Carine BARREAU

Pour représenter la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Plaine et Graon :

Les 2 délégués titulaires qui siégeront au Comité Syndical sont Jean-Pierre IMBERT et Bruno DREILLARD

Les 2 délégués suppléants sont Eric CANTENEUR et Carine BARREAU

B- Emmanuelle BARKAN est désignée correspondante à la Mission Locale du Pays Yonnais.

C –Véronique STIEAU est désignée membre titulaire au sein de l'Association Intermédiaire de la Vallée de l'Yon (AIDVY) et Carine BARREAU, suppléante.

D -Gérard LAURENCEAU est désigné comme représentant de la commune Rives de l'Yon au sein de l'Association « JOB INSERTION » et Chantal HERBRETEAU, suppléante.

E – Nicole PENLOUP est désignée correspondante de la commune Rives de l'Yon au sein du CLIC entour'âge (Centre Local d'information et de Coordination).

2°) **Une convention de prestations relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme est mise en place à compter du 1er janvier 2016, entre la Roche-sur-Yon Agglomération et la commune Rives de l'Yon.**

3°) **Le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs de La Roche-sur-Yon Agglomération.**

4°) **La commune se dote de véhicules et de vélos électriques et sollicite la subvention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) obtenue par le Pays Yon et Vie.**



JEUDI 30 JUIN

I - FINANCES

- 1°) L'entreprise Colas de la Roche-sur-Yon réalisera les travaux de voirie pour un montant minimum annuel de 50 000.00 € HT et un montant maximum annuel de 220 000.00 € HT.
- 2°) L'entreprise Asa TP est chargée de l'aménagement du lotissement communal « Le Champ Vairé » (Saint-Florent-des-Bois) pour un montant de 93 946,90 € HT.
- 3°) Création d'une 6ème classe à l'école élémentaire Françoise Dolto : la SARL BESSE réalisera les travaux d'électricité pour un montant de 2 960.00 € HT soit 3 552.00 € TTC, l'entreprise PENLOUP BILLET, les travaux de menuiserie pour un montant de 12 816.45 € HT soit 15 379.74 € TTC, PPRV, les travaux de peinture pour un montant de 14 406.77 € HT soit 17 288.12 € TTC, la SARL TONY MEDARD, les travaux de plomberie pour un montant de 1 981.50 € HT soit 2 377.80 € TTC, la SARL BOSSARD Père et Fils, le carrelage pour un montant de 440.05 € HT soit 528.06 TTC.
- 4°) Budget principal – Le Conseil Municipal accepte les ajustements budgétaires dans le budget Principal 2016.

II - VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

- 1°) Accueil périscolaire communal – le règlement intérieur du service et les tarifs applicables au 1er septembre 2016 sont validés.
- 2°) Interventions Musique et Danse en milieu scolaire - Le Conseil Départemental de la Vendée décide d'arrêter de subventionner les interventions musique et danse à l'école. Sans cette participation, la Commune devrait prendre en charge la totalité du coût de ces activités soit environ 5 000 €.

Le Conseil Municipal décide de ne pas reconduire les interventions Musique et Danse en milieu scolaire pour l'année 2016/2017. Une réflexion est en cours pour l'année scolaire 2017-2018.

- 3°) Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sera mis en place dans toutes les écoles de la communes à la rentrée scolaire 2016/2017.
- 4°) Tarifs de la restauration scolaire – à compter du 1er septembre 2016, le Comité de Gestion de la Restauration Scolaire de Saint-Florent-des-Bois pour les écoles Saint-Florentaises recevra une subvention de 1,30 €/repas pour les enfants de Rives de l'Yon. Le Restaurant Scolaire Intercommunal (RSI) de Chaillé-sous-les-Ormeaux pour les écoles Chaillezaïses et celle du Tablier recevra une subvention de 0,93 €/repas des enfants de Rives de l'Yon.
- 5°) L'organisation des Temps d'Activités Péri éducatifs (TAP) et le règlement intérieur sont validés. Aucune participation ne sera demandée aux familles pour l'année scolaire 2016/2017

III - PERSONNEL COMMUNAL

- 1°) Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à temps non complet, à compter du 1er septembre 2016, d'une durée hebdomadaire de 27,70 heures annualisées.
- 2°) Le Conseil Municipal accepte l'avenant au contrat à durée déterminée à conclure modifiant la durée hebdomadaire de 26,50h annualisées à 27,70h annualisées à compter du 1er septembre 2016.
- 3°) Création d'emplois temporaires d'agent d'animation pour 10 mois (du 1er septembre 2016 au 7 juillet 2017) pour recruter les animateurs des temps péri-éducatifs.

IV - ADMINISTRATION GENERALE

- 1°) Le règlement intérieur du Conseil Municipal qui précise les modalités et les détails du fonctionnement de l'assemblée délibérante est adopté.
- 2°) Un Conseil des Sages est créé sur la Commune. Il est composé de 18 membres. Les candidatures sont validées.
- 3°) Le Pôle « Enfance-Jeunesse-Culture », situé 18 rue de la Liberté sur la commune déléguée de Saint-Florent-des-Bois sera appelé « Espace Liberté ».
- 4°) Désignation de Bernard GARANDEAU au sein de la commission « Bâtiments ».
- 5°) Plusieurs Collectivités Territoriales de Vendée ont décidé de créer une société publique locale dénommée « Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée ». La Société Publique Locale a pour objet l'accompagnement des Collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques locales. Le capital de la Société Publique Locale est détenu à 100 % par les Collectivités locales ou leurs groupements et elle ne peut intervenir qu'au profit de ses seuls actionnaires publics sur le territoire de ces derniers. Les dirigeants sont exclusivement composés d'élus représentant les Collectivités locales actionnaires. Un certain nombre de Collectivités, au regard des compétences et des territoires qu'elles ont en gestion ont, depuis, souhaité participer au capital de la SPL. Aussi, afin de permettre l'adhésion de nouvelles Collectivités au sein du capital, un processus de division de la valeur nominale des actions est envisagé. Monsieur le Maire en tant que représentant de la commune de Rives de l'Yon à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Agence est autorisé à voter en faveur :

- de la division par deux de la valeur nominale des actions et corrélativement de la multiplication par deux du nombre d'actions, le montant du capital social restant inchangé,

- de l'échange de deux actions nouvelles d'une valeur nominale de 250 € contre une action ancienne d'une valeur nominale de 500 €,

- et de la modification des statuts, conformément aux modalités détaillées ci-dessus.

V - INTERCOMMUNALITE

- 1°) Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Yon et Vie.
- 2°) Conventions Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire et Monsieur le Maire délégué de Chaillé-sous-les-Ormeaux à signer les avenants à la convention d'appui financier TEPCV des 2 communes historiques.



MAIRIES DE RIVES DE L'YON

Mairie déléguée de Saint-Florent-des-Bois

4 place de l'Église
 Saint-Florent-des-Bois
 85310 RIVES DE L'YON
 Tel : 02 51 31 90 35
 Fax : 02 51 46 75 42
 info@saintflorentdesbois.fr
 www.saint-florent-des-bois.com

Horaires d'ouverture de l'accueil de votre mairie

LUNDI	Fermé	14h - 17h30
MARDI	9h - 12h30	14h - 17h30
MERCREDI	9h - 12h30	14h - 17h30
JEUDI	9h - 12h30	Fermé
VENDREDI	9h - 12h30	14h - 17h30
SAMEDI	9h - 12h	Fermé



Mairie déléguée de Chaillé-sous-les-Ormeaux

13 rue de la mairie
 Chaillé-sous-les-Ormeaux
 85310 RIVES DE L'YON
 Tel : 02 51 34 92 43
 mairiechaillesouslesormeaux@wanadoo.fr
 www.chaillesouslesormeaux.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil de votre mairie

LUNDI	8h30 - 12h15	Fermé
MARDI	8h30 - 12h15	14h - 17h30
MERCREDI	8h30 - 12h15	14h - 17h30
JEUDI	8h30 - 12h15	Fermé
VENDREDI	8h30 - 12h15	14h - 17h30
SAMEDI	9h30 - 12h	Fermé



ETAT CIVIL

NAISSANCES à SAINT-FLORENT-DES-BOIS

25 mars : Ruben CAPRON SOULET
 3 avril : Laura CHIFFOLEAU
 26 avril : Clémence SALMON
 7 mai : Océane OBERSON
 8 mai : Elena GAUDIN
 10 mai : Nino TIGNOLA
 26 mai : Robin LUCIEN
 7 juillet : Chloé ROBIEN
 22 juillet : Lia GIGAUD

NAISSANCES à CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

24 mars : Martin CRAIPEAU
 23 avril : Lucie MANDIN
 1^{er} mai : Laura BARREAU
 1^{er} mai : Camille BARREAU
 7 mai : Ewen CHENE
 8 juillet : Louane KLEPPER
 13 juillet : Margot RAVON

MARIAGES à SAINT-FLORENT-DES-BOIS

16 juillet : Cindy SENEQUE et Teddy PICOT
 16 juillet : Elodie BREMAUD et Cédric GIGAUD
 30 juillet : Virginie BONNEAU et Geoffroy LE BOURDONNEC
 27 août : Jonathan PIVERT et Océane BONNAUD

MARIAGES à CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

14 mai : Mélanie RABERGEAU et Julien MANDIN
 23 juillet : Caroline ROBLIN et Laurent LAURIER
 23 juillet : Marie-Élisabeth HAMAIDE et Franck SABAHEC
 28 août : Marlène TESSON et Eric COTTY

DÉCÈS à SAINT-FLORENT-DES-BOIS

9 avril : Bernard VINCENT
 11 avril : Alice EVEILLÉ
 11 avril : Marguerite GRIMAUD
 15 avril : Marcelline VINCENT
 2 juin : Odette SIMONNEAU
 28 juin : René DRAPEAU
 10 juillet : Germaine GUILLET
 19 juillet : Louis RAINEAU
 28 août : Philippe MARTINEAU

DÉCÈS à CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

6 mai : Serge ROBLIN
 2 août : Paul GERBI



ATTENTION AU BRUIT !

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.

Un rappel s'impose pour vous informer des horaires autorisés pour effectuer ces travaux :

Du LUNDI au VENDREDI : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00

Le SAMEDI : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS : de 10 h 00 à 12 h 00

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements de chiens,
- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage, de jardinage,
- des appareils électroménagers,
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés,
- de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique;
- des pétards et pièces d'artifice,
- des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation,
- de certains équipements fixes ventilateurs, climatiseurs, pompes à chaleur, non liés à une activité fixée par l'article R 48-3 du code de la santé publique, etc .

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES, N'OUBLIEZ PAS !



L'inscription, en cas de changement de commune, n'est pas automatique.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Comment faire ? C'est simple. Venez en mairie muni d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

AGENDA DES ÉLECTIONS 2017 :

Dimanche 23 avril : premier tour des élections présidentielles

Dimanche 7 mai : second tour des élections présidentielles

Dimanche 11 juin : premier tour des élections législatives

Dimanche 18 juin : second tour des élections législatives

DIVAGATION DES ANIMAUX

Article 213-1 du Code rural : un chien est considéré comme divagant :

- s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ;
- s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

En conséquence, les chiens et les chats ne peuvent circuler qu'aux conditions suivantes :

- être vaccinés contre la rage ;
- être identifiés par tatouage ;
- être sous la surveillance directe de leur propriétaire.

Le propriétaire d'un chien ou d'un chat doit être en mesure de présenter à toute réquisition un certificat de vaccination antirabique en cours de validité et une carte d'immatriculation de l'animal.

RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Depuis le 1er janvier 1999, le recensement est obligatoire et universel ; il concerne tous les garçons et filles de 16 ans. Cette étape du parcours de citoyenneté est fondamentale pour l'inscription aux examens scolaires ainsi qu'au permis de conduire, elle entraîne l'inscription d'office sur les listes électorales.

Tous les Jeunes Français sont tenus de se faire recenser à la mairie entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Les Jeunes habitant de Chaillé-sous-les-Ormeaux se font recenser à la mairie de Chaillé-sous-les-Ormeaux et ceux habitant Saint-Florent-des-Bois se font recenser à la mairie de Saint-Florent-des-Bois.

Entre 2 cartons,



prenez le temps



de refaire vos papiers,



pour voter



Après un déménagement, réinscrivez-vous sur les listes électorales de votre nouvelle commune avant le 31 décembre 2016 pour voter aux élections présidentielles et législatives de 2017. Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

TRAVAUX DE VOIRIE

Travaux à réaliser avant la fin de l'année 2016 pour un montant global de 220 000 €

Chaillé sous les Ormeaux

Voirie rurale :

La Merlerie 170 ml (bi-couches)
Le Fraigneau 500 ml (enrobé)
10 T. de P.A. T.

Voirie urbaine :

Rue des Mottines 420 ml (enrobé)

Saint Florent des Bois

Voirie rurale :

La Rabotière 400 ml (enrobé)
Route des Mollaires 410 ml (enrobé)
Le Plessis Tesselin 600 ml (curage fossés)
Route de La Vergne 500 m2 (enrobé)
Chemin des Douves 150 ml (enrobé)
Village des Viollières 275 ml (enrobé)
Route de la Ferme de La Barre (curage fossés)
Route de la Sicaudière 200 ml (enrobé)
Chemin du Champ Vairé

Voirie urbaine :

Rue de Mimosas 100 ml (bi-couches)
Rue des Sorbiers 75 ml (bi-couches)
Rue des Tilleuls 240 ml (enrobé)
Impasse des Saules (bi-couches)
Chemin de la barre (bi-couche)
10 T. de P.A.T.
Chemins divers



La Rabotière



Chemin des Douves



Route de la Ferme de La Barre



Rue des Tilleuls



Le Fraigneau



Rue des Mottines

COMMERCIALISATION DE PARCELLES AU LOTISSEMENT DU CHAMP VAIRE

Rives de l'Yon vous propose de faire construire votre maison dans le lotissement communal «Le Champ Vairé» situé à la sortie du bourg de Saint-Florent-des-Bois, à 1 km du cœur du bourg et en direction de La Roche-sur-Yon. 7 parcelles, de 404 à 593 m2, viabilisées, prêtes à bâtir sont proposées dans un environnement calme et agréable.

Tarif : 58,50 € HT du m²



CONTACT

Mairie de Rives de l'Yon
4 place de l'Église
Saint-Florent-des-Bois
au 02 51 31 90 35
info@saintflorentdesbois.fr

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION



HORAIRES D'ÉTÉ (du 1er mars au 31 octobre)

- **Déchèteries Sainte Anne et Belle Place à La Roche-sur-Yon :**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi en continu de 9 h à 18 h

- **Déchèterie de Venansault :**

Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi de 14 h à 18 h.

Le samedi en continu de 9 h à 18 h

- **Déchèteries de La Ferrière et de Nesmy :**

Le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi en continu de 9 h à 18 h

- **Déchèterie de Thorigny :**

Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

HORAIRES D'HIVER (du 1er novembre au 28 février)

- **Déchèteries Sainte Anne et Belle Place à La Roche-sur-Yon :**

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi de 9 h à 17 h 30 en continu

- **Déchèterie de Venansault :**

Le mercredi 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi de 9 h à 17 h 30 en continu

- **Déchèteries de La Ferrière et de Nesmy :**

Le lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi de 9 h à 17 h 30 en continu

- **Déchèterie de Thorigny :**

Le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi



ENQUÊTE PUBLIQUE SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification stratégique en matière d'aménagement du territoire à l'échelle du bassin de vie de La Roche sur Yon.

Une enquête publique portant sur la révision de ce document sera ouverte du 1er septembre au 6 octobre 2016 inclus (arrêté 2016/08 du 11 juillet 2016 du Président du syndicat mixte du Pays Yon et Vie).

Le public est invité à prendre connaissance du dossier de consultation pendant toute la durée de l'enquête et faire part de ses observations.

Retrouvez toutes les informations sur cette enquête sur le lien suivant :

<http://www.paysyonetvie.fr/le-pays-yon-vie/ses-initiatives/l-amenagement-du-territoire/le-scot-en-revision-depuis-2012/>

CONTACT

Mairie de Rives de l'Yon
4 place de l'église
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 90 35



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DES COTEAUX DE L'YON

Délibérations du 1er septembre 2016 portant sur les travaux à l'EHPAD Résidence des Coteaux de l'Yon

>réfection du parking par l'entreprise Colas : 31 990 € HT

>fourniture du matériel de cuisine par l'entreprise le Froid Vendéen : 49 905,78 € HT

>travaux eau chaude sanitaires et chaudières par l'entreprise EIFFAGE : 62 000 € HT

>>Montant total des travaux : 140 895,78 € HT

>Divers : vote de la subvention 2016 attribuée à l'association « Fleurs des champs » : 3 500 €

TRIBUNE

Chers concitoyens,

Lors de sa séance du 30 juin 2016 le règlement intérieur du Conseil Municipal a été porté au vote (selon la loi, pour les communes de plus de 3 500 habitants). Celui-ci fixe, entre autres, dans son article 32, les conditions d'expression des listes non majoritaires dans les bulletins municipaux, et autres supports de communication de la commune.

En matière de rédaction, la taille des textes est généralement évaluée en « caractères » (nombre de lettres et d'espaces dans un texte). Pour la commune de RIVES DE L'YON, seulement 2 700 caractères sont accordés pour l'expression de 3 listes, malgré nos demandes pour une tribune plus importante.

Pour information ce petit texte représente déjà 1 366 caractères ; vous comprendrez alors aisément que 2 700 caractères (soit grossièrement le double) ne nous permettent pas de vous communiquer de manière exhaustive les différents sujets qui nous animent et qui nous paraissent importants de porter à votre connaissance.

Aussi certains conseillers ont décidé de vous informer autrement, au moins tant que cet espace ne sera pas en adéquation avec ce que nous appelons « un espace de communication correct » pour chaque liste ou conseiller qui souhaite s'exprimer. Alors à bientôt.

Listes « Construire demain » « Pour un Chaillé Dynamique » et « Demain une équipe nouvelle pour Chaillé ».

ÉDITO

A commune nouvelle, nouvelle rentrée.

Même si son nom incite à la promenade, à la détente et au repos, la commune nouvelle Rives de l'Yon a connu sa première rentrée des classes.

Elle compte 3 écoles publiques et 2 écoles privées, une MFR et un IME. Soit 864 enfants ou jeunes sur une population de 4 100 habitants. 35 enseignants, 5 ATSEM, encadrent les plus jeunes, 17 formateurs à la MFR et 29 Educateurs à l'IME assurent la formation des plus grands.

Nous avons le plaisir d'accueillir Vincent PEROCHEAU à la direction de l'école maternelle F.Dolto.

Stéphanie BORDET assure la direction de l'école privée St Sauveur.

Sophie BEAULIEU intègre l'école élémentaire F.Dolto, où une 6ème classe à été créée. Pierre CAMINADE prendra ses fonctions à mi-temps en classe de CM1 relayé par Charlotte DUCHY. Bienvenue également à Sophie BEAULIEU, Marion PILLAUD et Cécile BUET. L'école Vallée de l'Yon voit avec plaisir arriver Caroline COSSAY et Arnaud DENIEL.

La réunion de nos 2 communes a permis d'harmoniser : les tarifs de l'accueil périscolaire, les TAP, ainsi que le CLAS et de mutualiser les animateurs, leur offrant ainsi des temps de travail plus confortables. Un poste de direction périscolaire a pu être créé.

L'étendue du territoire de Rives de l'Yon ainsi que la disparité du nombre d'enfants dans les écoles publiques nous a amené à réfléchir à la mise en place d'une sectorisation. Les enfants de la commune du Tablier n'ayant pas de fratrie dans le groupe scolaire Dolto seront désormais dirigés vers l'école Vallée de l'Yon. En cours d'année, nous élargirons cette sectorisation.

Bravo aux enfants du CLAS pour leur armoire "boîte à dons" installée derrière la mairie et déjà bien remplie. Elle est gérée en partenariat avec l'association Le Bidule.

Surprise ! Une petite fille y a trouvé la jumelle de sa poupée...

Félicitations aux élèves de l'école Notre Dame pour leur conte : « Les aventures de Capucin » en vente 6 euros à l'école ou sur le site de l'éditeur : éditions Robin.

L'association de restauration scolaire Saint Florentaise nous informe d'une baisse de 6 centimes sur le prix du repas et l'embauche d'une salariée supplémentaire. Ceci grâce aux économies réalisées par les agents dans la gestion des repas et la diminution des déchets dus à la flexibilité du choix et des quantités proposées par le nouveau prestataire : Restoria.

Nous les remercions pour cet effort.

Merci également aux entrepreneurs qui ont œuvré tout l'été à la création de la 6ème classe, à la réfection du pôle informatique, de la nouvelle bibliothèque, du bureau du directeur et de la salle du RASED de l'école élémentaire F.Dolto.

Pour le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil Intercommunal des Enfants, l'harmonisation risque de demander un peu de temps. Rythmes et horaires des réunions étant très différents, ce qui n'empêchera pas les enfants de se rencontrer et d'échanger !

C. Barreau / C. Huyghe.
La commission scolaire.

ÉCOLE PUBLIQUE DE LA VALLÉE DE L'YON

Pour cette rentrée 2016-2017, quelques modifications au sein de l'équipe pédagogique : Mmes AUBIGNY et HERR ont quitté l'école et c'est Arnaud DÉNIEL et Caroline COSSAIS qui les remplacent.

Effectifs et répartition :

L'école de la Vallée de l'Yon compte 93 élèves :

44 élèves sont inscrits en maternelle : 20 élèves en TPS/PS (4 TPS – 16 PS), 24 élèves en MS/GS (12 MS – 12 GS)

49 élèves fréquentent l'élémentaire : 21 élèves en CP/CE1 (6 CP – 15 CE1), 28 élèves en CE2/CM1/CM2 (11 CE2 – 11 CM1 – 6 CM2)

Equipe pédagogique et éducative :

Bénédicte MARTIN est en charge de la classe des TPS-PS (Très Petite Section-Petite Section) aidée de Patricia DUGLEUX. Céline VIVIEN (le mardi, mercredi et jeudi) et Caroline COSSAIS (le lundi et le vendredi) s'occupent de la classe de MS-GS (Moyenne Section-Grande Section); Céline VIVIEN assure également la direction. Elles sont aidées par Virginie MARATIER. Nathalie RAUTURIER est en charge de la classe de CP-CE1 (Cours Préparatoire-Cours Élémentaire 1) et Arnaud DÉNIEL reprend la classe de CE2-CM1-CM2 (Cours Élémentaire 2-Cours Moyen 1-Cours Moyen 2).

Projet d'année :

Cette année l'ensemble des élèves de l'école travaillera sur le thème de l'environnement. Différentes actions seront menées tout au long de l'année : aménagement de la cour, travail avec la Maison des Libellules... Sans oublier le travail autour du projet d'école qui se conclut cette année.

CONTACT

Céline VIVIEN, directrice
9 rue de la Mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 34 99 15
ce.0850249j@ac-nantes.fr
ec-valleedelyon-85.ac-nantes.fr



ÉCOLE PRIVÉE SAINT-SAUVEUR

L'école Saint Sauveur est en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école Privée Saint Méline du Tablier.

L'école Saint Sauveur accueille les enfants de PS-MS-GS-CP et CE1 des 2 communes et l'école du Tablier accueille les enfants de CE1-CE2-CM1 et CM2. Le transport gratuit entre les deux communes s'effectue en car et est pris en charge par le Conseil Départemental.

Effectifs et répartition :

Les effectifs sur le RPI sont relativement stables, l'école Saint Sauveur compte 67 élèves à la rentrée et l'école St Méline 54 élèves.

Notre structure pédagogique est la suivante :

- à l'école St Sauveur : 3 classes : 1 classe de TPS/PS2/MS (20 élèves), 1 classe de MS/GS (22 élèves) et 1 classe de CP/CE1 (25 élèves)
- à l'école St Méline : 2 classes : 1 classe CE1/CE2 (27 élèves) et 1 classe CM1/CM2 (27 élèves)

Equipe pédagogique et éducative :

• Ecole St Sauveur (Chaillé-sous-les-Ormeaux)
Directrice : Stéphanie BORDET (TPS/PS/MS)
Adjointe : Solène JOLLY (CP/CE1) et Charlotte BLUTEAU (qui interviendra le vendredi)
Adjointe : Isabelle PAJOT (MS/GS)
ASEM : Elisabeth TESSIER
Employée de service : Laurence RAYNARD

- Ecole St Méline (en RPI avec Chaillé-sous-les-Ormeaux)
Directrice : Jocelyne RABILLE (CM1/CM2)
Adjoint : Laurent TESSIER (CE1/CE2)
Personnel : Laurence RAYNARD

Projet d'année :

Nos écoles travaillent ensemble en projets et autour de temps forts. Cette année, notre projet s'articule autour des **4 éléments** : « L'Homme peut-il maîtriser les éléments ? » Nous allons aborder différents aspects de ce projet :

- La **maîtrise** des éléments par l'homme : éoliennes, barrages, environnement...
- mais aussi les **éléments quand ils se déchainent** : les volcans, les tempêtes, les inondations...

Ce thème très vaste va nous permettre de suivre au plus près l'actualité liée au Vendée Globe, mais aussi de mettre en place des activités et sorties (visite chez les pompiers, classe découverte...).

CONTACT

Stéphanie BORDET, directrice
25 rue de la mairie
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 34 97 22
stsauveur85@free.fr
<http://rpi-chailleletablier.fr>

ÉCOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE FRANCOISE DOLTO

Ouverture d'une 6ème classe

Cette rentrée 2016 est marquée par l'ouverture d'une 6ème classe, événement important dans la vie d'une école. Depuis plusieurs années, les effectifs augmentaient régulièrement et cette ouverture devenait inéluctable. Les classes vont pouvoir travailler sereinement avec des effectifs permettant un enseignement mieux adapté aux difficultés de chacun.

Cette ouverture a demandé des efforts à la municipalité ; enfants, parents et enseignants l'en remercient. Un grand merci est aussi adressé à tous les agents municipaux qui ont participé au suivi du projet, du déménagement de début juillet à la réinstallation des derniers jours d'août. Les travaux de rénovation et de transformation des locaux offrent de bonnes conditions de scolarité aux enfants.

Effectifs et répartition :

L'école de la Vallée de l'Yon compte 151 élèves : 24 élèves en CP, 24 en CP/CE1, 24 en CE1/CE2, 23 en CE2/CM1, 26 en CM1 et 30 en CM2.

Equipe enseignante

Cette année voit aussi l'arrivée de plusieurs nouveaux enseignants : Marion PILLAUD qui remplace Christophe JOUBERT pendant la durée de sa formation, Sophie BEAULIEU, Pierre CAMINADE, Charlotte DUCHY et Cécile BUET qui assure le temps de décharge de direction.

Laurence BOULAY enseigne en classe de CP, Christophe JOUBERT et Marion PILLAUD en classe CP/CE1, Mélanie BRETON en CE1/CE2, Sophie BEAULIEU en CE2/CM1, Pierre CAMINADE et Charlotte DUCHY en CM1, Christophe BLANCHARD et Cécile BUET en CM2.



Mise en place des nouveaux programmes et projets

La nouvelle équipe va poursuivre les actions déjà engagées les années précédentes et pourra en fin d'année se projeter sur les années à venir avec l'écriture d'un nouveau projet d'école.

Les enseignants vont mettre en place les nouveaux programmes dans le cadre de la réforme des cycles par un travail en commun, des échanges de services et de nouveaux projets d'activités.

L'apprentissage de la citoyenneté, sera, à nouveau, au centre de la vie de l'école. Les actions lecture et écriture conserveront une place très importante. Dans le domaine artistique et culturel, les enfants pourront bénéficier de séances de cinéma, de spectacles musicaux ou peut-être de théâtre. En éducation physique et sportive, les activités seront sensiblement les mêmes que les années précédentes : natation de la GS au CM1, endurance et cross, danse, athlétisme, mais aussi des sports collectifs.

CONTACT

Christophe BLANCHARD, directeur
5 rue de la Liberté
02 51 46 73 65
ecolefd.saintflorent@wanadoo.fr

ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

L'école maternelle Françoise Dolto accueille pour cette année 2016/2017, 90 élèves.

L'équipe pédagogique et les effectifs

Vincent PEROCHEAU précédemment en poste à la Roche-sur-Yon, est le nouveau directeur de l'école maternelle. Il remplace Céline NEAU, directrice l'année dernière, qui a quitté Saint-Florent-des-Bois pour un nouveau poste à La Roche-sur-Yon.

Trois classes composent la section maternelle :

Michaëlle LOIZEAU enseigne en classe de TPS et PS avec 32 enfants ; Le nouveau directeur, Vincent PEROCHEAU a la charge des MS et GS avec 29 élèves ; Marie-Pascale GOIS celle des MS et GS avec 29 élèves.

Trois ATSEM complètent l'équipe d'enseignants, une par classe : Sabine PAPILLON avec Vincent, Nathalie BRIFFAUD avec Marie-Pascale, Florence CAILLAUD avec Michaëlle.

Projet d'école

Depuis 2014 et jusqu'en 2017, le projet d'école a été établi, articulé autour de trois axes :

- Elaborer des outils communs afin d'améliorer la lisibilité des pratiques auprès des parents et des élèves
- Permettre aux élèves de se constituer une culture et des références communes
- Permettre aux élèves de s'exprimer dans un langage explicite et structuré

Le projet d'école sera renouvelé l'année prochaine.

Durant toute cette année scolaire, les élèves pourront participer à différentes sorties et activités culturelles comme la participation au Festival International du Film de La Roche-sur-Yon ou la découverte de la bibliothèque municipale... mais aussi à des activités sportives comme le parcours de motricité... Les élèves de GS bénéficieront de séances de natation à la piscine sud de Saint-Florent-des-Bois.

CONTACT

École maternelle Françoise Dolto
3 rue de la Liberté
02 51 46 75 38
ce.0851373f@ac-nantes.fr



TRAVAUX DE CRÉATION D'UNE 6^{ÈME} CLASSE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRANCOISE DOLTO

Tout l'été, les entreprises se sont relayées sur le chantier de création d'une nouvelle classe à l'école Françoise Dolto à Saint-Florent-des-Bois. Les élus de la commission « Bâtiments » et les agents du service technique ont suivi l'avancement des travaux afin de s'assurer que l'école soit prête à accueillir les enfants le jour de la rentrée scolaire. Ainsi, la grande salle qui accueillait la bibliothèque centre documentaire (BCD) et salle informatique a été scindée en deux parties avec d'une part, une classe qui accueille les CE2-CM1 et d'autre part, une salle informatique. La BCD a pris place dans l'ancien accueil périscolaire à l'entrée de l'école.



ÉCOLE NOTRE DAME

119 élèves sont accueillis à l'école Notre-Dame pour l'année scolaire 2016-2017.

Messaline FLANCQUART-COMBAULT, directrice, enseigne en classe maternelle petite section et moyenne section (PS/MS) à 80%. Morgane ARNAUD complète le temps partiel (20%) et assure le temps de décharge de direction.

Véronique CHARRIER a en charge les élèves de la classe moyenne section et grande section (MS/GS). La classe préparatoire (CP) est prise en charge par Angélique FORTINEAU. Actuellement en congé maternité, Angélique FORTINEAU est remplacée jusqu'au mois de janvier par Pauline HERVIEU. Amélie GUILLET, est le professeur de la classe cours élémentaire 1 et 2 (CE1/CE2) et Hélène PIVETEAU assure les cours de la classe cours moyen 1 et 2 (CM1/CM2).

L'équipe pédagogique est aidée par trois agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM), Christiane, Carole et Chantal.

Le projet éducatif de cette année est construit autour du thème du bien-être entendu au sens large du terme : être bien dans son corps (bien manger, bien bouger pour bien grandir) et dans sa tête. Les enfants bénéficieront, en fonction de leur cycle scolaire, d'activités sportives, culturelles et artistiques.

CONTACT

École Notre Dame
Rue du Pont Pellerin
02 51 31 73 26
dameflor@orange.fr
<http://ec85.ecolito.org/stflorentdesbois-notredame>



INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME) « LE PAVILLON »

Après trois jours de prérentrée, les 29, 30 et 31 août pour l'ensemble du personnel, l'Institut Médico-Educatif « Le Pavillon » a accueilli, jeudi 1er septembre, la centaine d'élèves (âgés de 8 à 20 ans) qui fréquentera l'établissement durant l'année scolaire.

L'IME accompagne en cette rentrée 108 jeunes dont 48 sont internes. Les élèves viennent des communes avoisinantes, mais aussi de zones plus éloignées du département.

L'accompagnement proposé est pédagogique, éducatif et thérapeutique.

L'IME « Le Pavillon » se caractérise par la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée aux difficultés de chaque jeune.

L'enseignement scolaire est assuré par 7 enseignants spécialisés ; la formation préprofessionnelle est dispensée par 11 éducateurs techniques spécialisés, le sport par un professeur d'E.P.S.

L'action éducative est menée par 18 éducateurs spécialisés qui participent à l'élaboration du projet individuel de chaque jeune et en conduisent le suivi. Ils assurent également la prise en charge à l'internat. Cet accompagnement a pour objectifs principaux la structuration de la personnalité et le développement de l'autonomie du jeune.

Le personnel médical et paramédical assure, quant à lui, les prises en charge, individuelles ou collectives, décidées lors de l'élaboration du projet individuel de chaque jeune.

Avec le personnel administratif, les cadres de direction et les services généraux, ce sont plus de 70 personnes qui animent et encadrent la vie de l'établissement, sous la direction de Christophe RABILLER.

CONTACT

IME « LE PAVILLON »
825 route de la Roche
Saint-Florent-des-Bois
02 51 47 85 00
imepavillon@areams.fr





MAISON FAMILIALE RURALE (MFR) IREO DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Fidèle à sa volonté de s'inscrire dans le développement du territoire, la MFR Saint Flo continue à répondre aux besoins de celui-ci en proposant des formations adaptées à la fois en formation initiale et en formation continue.

Les résultats aux examens ont été plus que satisfaisants cette année avec 90 % de réussite, toutes filières confondues. Ce chiffre récompense l'accompagnement efficace des jeunes par l'équipe de 26 salariés ainsi que le fonctionnement en alternance des MFR.

En 2016/2017, la MFR Saint Flo accueille 180 jeunes répartis ainsi :

101 en Bac professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT),

55 en Bac Professionnel Technicien Conseil Vente Animalerie (TCVA) ou Produits de Jardin (TCVPJ)

24 en BTS Technico-commercial.

Pour la formation initiale, la MFR envisage de développer un BTS adapté aux besoins des territoires ruraux. Ce BTS offrira la possibilité aux jeunes bacheliers de poursuivre leurs études, d'occuper des postes d'encadrement et de participer à la dynamisation de l'économie locale.

Mais la formation initiale n'est pas le seul tremplin pour répondre aux besoins du territoire. La formation continue en est un autre. C'est pourquoi cette année un des objectifs est de mettre en place des formations pour adulte en partenariat avec les collectivités territoriales et les associations locales. Des modules de formation à destination des employés d'animalerie et de jardinerie existent déjà. Dans le secteur du service à la personne, 13 modules de formation vont voir le jour permettant ainsi d'activer des partenariats avec la MSA, des MARPA, Aidvy, etc.

Comme tous les ans, l'année sera riche en événements :

- 1er décembre 2016 : Assemblée Générale de l'Association avec un dîner-spectacle
- 10/11 décembre : Participation à Vendée Métiers à Vendéspace
- 28 janvier 2017 : Portes ouvertes
- Février 2017 : Voyage pédagogique pour les BAC PRO Technicien Conseil de Vente en Martinique et en Guyane
- 18 mars 2017 : Portes ouvertes
- Mai/Juin 2017 : Voyage pédagogique en France pour les Secondes SAPAT et en Andalousie pour les 1ère BAC PRO SAPAT
- 6/7 juillet 2017 : Congrès national des MFR à La Rochelle

La MFR Saint Flo tient aussi à remercier l'équipe municipale pour le solide partenariat qui l'unit à la mairie. Ce partenariat facilite la vie de l'établissement et contribue largement aux orientations qu'il souhaite se donner.

CONTACT

MAISON FAMILIALE RURALE IREO

1 chemin d'Avaud

Saint-Florent-des-Bois

02 51 31 99 99

ireo.st-florent@mfr.asso.fr

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Dans le cadre d'une charte nationale CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), des actions d'accompagnement à la scolarité sont organisées en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école.

Un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, suivi par la CAF, était élaboré par l'Ecole Élémentaire Françoise Dolto et l'école Notre Dame pendant l'année scolaire 2015-2016. Ce dispositif ayant pour but de contribuer à la réussite scolaire de tous les jeunes est subventionné par la CAF. Pour l'année scolaire 2016/2017, la Commission « Vie scolaire et périscolaire » a souhaité proposer ce dispositif à l'ensemble des écoles du territoire communal.

Elles proposent aux parents :

- un soutien dans leur rôle éducatif,
- un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant au sein de groupes de travail restreints.

Les actions d'accompagnement à la scolarité ont pour objectifs :

- d'aider les enfants à acquérir des méthodes d'apprentissage, de travail, de lecture ...,
- de faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- de promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté,
- de valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- de soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

Un animateur communal accueille un groupe de 8 à 10 enfants maximum 1 heure par semaine d'école. La Commune assure la couverture des charges de personnel et perçoit une prestation de service de la CAF.

BOÎTE À DONNS



Inauguration de la boîte à dons (projet CLAS 2016-2017)



TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIFS (TAP)

Les enfants scolarisés en classes maternelles ou élémentaires à l'école Françoise Dolto à Saint-Florent-des-Bois et à l'école de la Vallée de l'Yon à Chaillé-sous-les-Ormeaux peuvent participer aux Temps d'Activités Péri-Educatifs (TAP) proposés sur la commune de Rives de l'Yon.

Cette année, ils se dérouleront de la manière suivante :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ÉCOLE MATERNELLE F. DOLTO	DE 13H45 À 14H45	DE 13H45 À 14H45	DE 15H45 À 16H45	
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE F. DOLTO	DE 15H45 À 16H45	DE 15H45 À 16H45	DE 13H45 À 14H45	
ÉCOLE DE LA VALLÉE DE L'YON			DE 15H À 16H30	DE 15H À 16H30

La participation aux activités est gratuite.

L'équipe d'animation de Saint-Florent-des-Bois est constituée de 15 animateurs dont 3 ATSEM et des bénévoles :

- Corinne DUBOIS
- Marie-Annie GUILLET
- Alexia JACOB
- Sabine PAPILLON
- Elona LECLERCO
- Morgane HERBERT
- Florence CAILLAUD
- Nathalie BRIFFAUD
- Amélie GRIES
- Mélissa VALIN
- Marie PILLENIERE
- Nicolas THIBAUT
- Line HOANG
- Florian BRETHOMÉ
- Thibault CHENÉ

Des interventions sont programmées dans l'année :

- SHIATSU par Isabelle RAULT
- TRICOT par Bernadette BARRÉ-IDIER et Ségolène FRIEZ (bénévoles)
- ÉCHECS par Pierre SCHLAF et Yves LEQUEU
- FABRICATION DE MEUBLES EN CARTON par Sonia JAULIN
- CRÉATION DE BIJOUX ET D'OBJETS EN CARTON par Sonia JAULIN
- Sur le CLIMAT par le Le Pays Yon et Vie/La Cicadelle/l'association Elise

L'équipe d'animation de Chaillé-sous-les-Ormeaux est constituée de 6 animateurs, 2 ATSEM et des bénévoles :

- Nicolas THIBAUT
- Line HOANG
- Virginie MARATIER
- Marie PILLENIERE
- Elona LECLERCO
- Morgane HERBERT
- Mélissa VALIN
- Patricia DUGLEUX

Des interventions sont programmées dans l'année :

- SHIATSU par Isabelle RAULT
- ÉCHECS par Pierre SCHLAF et Yves LEQUEU (bénévoles)
- Sur le CLIMAT par Le Pays Yon et Vie / La Cicadelle / l'association Élise
- La Maison des Libellules

L'année scolaire est découpée en 4 périodes :

- Période 1 : du 1er septembre 2016 au 18 novembre 2016
- Période 2 : du 21 novembre 2016 au 9 février 2017
- Période 3 : du 27 février 2017 au 1er mai 2017
- Période 4 : du 15 mai 2017 au 6 juillet 2017

À chaque période, les enfants ont la possibilité de changer de groupe et de découvrir de nouvelles activités (jeux sportifs, initiation au jeu d'échecs, loisirs créatifs, nature et découverte, jeux de société, tricot, jeux de coopération, création de cerfs-volants, jardinage et plantation...).

Pour les enfants de PS/MS et les GS désireux de se reposer, un temps de sieste ou de repos est privilégié. À leur réveil, les enfants sont pris en charge par les ATSEM sur un temps d'activité.

Déclarés à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les TAP sont soumis à des taux d'encadrements : un animateur pour 14 enfants (moins de 6 ans) et un animateur pour 18 enfants pour les plus de 6 ans. Souhaitant proposer des activités de qualité et respecter le bien-être des enfants et des professionnels, la municipalité veille à ce que les groupes formés soient d'environ 11 enfants en maternelle et de 13 à 16 en élémentaire.

CONTACT

Bénédicte CHAUVEAU
 Coordinatrice enfance-jeunesse
 02 51 31 90 35
 enfance@saintflorentdesbois



COMITÉ DE GESTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Comité de Gestion de la Restauration Scolaire gère la pause méridienne dans sa globalité : le temps de repas des enfants, le personnel, les menus, la relation avec le prestataire, le règlement, la facturation, le matériel et le temps de récréation avant ou après le repas. L'association est gérée par des parents d'élèves des 3 écoles de Saint-Florent-des-Bois (1 parent de l'école maternelle Françoise Dolto, 1 de l'école élémentaire Françoise Dolto, 4 de l'école Notre Dame) avec l'aide de la municipalité.

La coupure de mi-journée ne se résume pas au déjeuner en lui-même ; tout ce qui se passe entre 12h et 13h30 (ou 11h30 pour les maternelle de l'école Françoise Dolto) est déterminant pour le repas, mais aussi pour la suite de la journée. Les agents mettent tout en œuvre afin d'offrir de bonnes conditions de calme et de convivialité aux enfants.

Sur la pause méridienne, l'association et le personnel se donnent plusieurs objectifs :

- Développer l'autonomie des enfants autour du repas
- Favoriser une vie collective de qualité
- Favoriser la convivialité et les relations à table et sur la cour
- Développer l'apprentissage du goût
- Inculquer, avec les parents, les règles de bonne tenue et la politesse à appliquer à table
- Développer et favoriser une relation de confiance entre les enfants et les adultes
- Permettre aux enfants de vivre un temps de détente et de récupération.

Il est également primordial pour l'association d'offrir aux enfants des repas équilibrés, variés et respectant l'environnement. C'est pour cette raison, que le comité de gestion a choisi le prestataire RESTORIA depuis septembre 2015.

Le système de gestion des commandes des repas de ce nouveau prestataire ainsi que la pesée des déchets en fin de service a permis en une année de faire des économies. L'association a décidé de les répercuter sur le prix du repas. Depuis la rentrée, une personne supplémentaire, pour encadrer les enfants pendant le temps de restauration, a été également recrutée.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Le comité recherche des parents bénévoles désireux de s'investir pour le bien-être des enfants durant la pause méridienne.

CONTACT

restosco.stflo@gmail.com



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La commune de Rives de l'Yon organise et gère le service municipal d'accueil périscolaire, ouvert à tous les enfants scolarisés dans les écoles de la commune (Groupe scolaire F. Dolto, école Notre-Dame, groupe scolaire de la Vallée de l'Yon, école Saint Sauveur et école Saint Méline du Tablier). Deux sites existent, l'un 18 rue de la Liberté (Espace Liberté) à Saint-Florent et l'autre, 1 place des Petits Princes à Chaillé.

L'accueil périscolaire est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et est soumis aux normes d'encadrement en vigueur.

L'accueil est ouvert uniquement pendant les périodes scolaires du lundi au vendredi :

*** Sur le site de Saint-Florent-des-Bois :**

- Le matin : de 7h15 à 8h35. A 8h30, les enfants partent vers les écoles
- Le soir : de 16h45 à 18h30. A 16h45, les agents en charge de l'accueil emmènent les enfants qui y sont inscrits. Le départ des écoles vers l'accueil est à 16h50.
- Le mercredi, l'accueil est ouvert de 7h15 à 9h05 pour les enfants des écoles Française Dolto. Le départ vers les écoles est à 9h. Et un accueil gratuit est organisé à l'intérieur de chaque établissement de 12h15 à 12h30.
- Le vendredi de 15h45 à 16h45 pour les enfants des écoles Française Dolto, un accueil est proposé à l'intérieur des deux écoles (1 euro par enfant).

*** Sur le site de Chaillé-sous-les-Ormeaux :**

- Le matin : de 7h30 à 8h50
- Le soir : de 16h45 à 18h45. A 16h45, les agents d'accueil prennent en charge les enfants qui y sont inscrits.
- Le mercredi, l'accueil est ouvert de 7h30 à 8h50 et un accueil gratuit est organisé à l'intérieur de l'établissement de 12h00 à 12h30 pour les enfants qui prennent le car uniquement.

Un goûter est servi à l'accueil du soir aux enfants des écoles maternelles uniquement (tarif : 0,30 €). Les enfants des écoles élémentaires peuvent apporter leur goûter.

Les tarifs suivants du service sont appliqués depuis le 1er septembre 2016 :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Accueil du matin :

ARRIVÉE ENTRE	7H15 ET 7H30 (uniquement pour St-Florent)	7H30 ET 7H45	7H45 ET 8H00	8H00 ET 8H15	8H15 ET 8H35	8H35 ET 8H50 (uniquement pour Chaillé)
TARIF	1.35 €	1.25 €	1.15 €	1.05 €	0.85 €	0.75 €

Accueil du soir :

Enfants scolarisés en école maternelle (goûter fourni et facturé 0.30 €)

DÉPART ENTRE	16H45 ET 17H00 (sans goûter)	17H00 ET 17H15 (avec goûter)	17H15 ET 17H30 (avec goûter)	17H30 ET 17H45 (avec goûter)	17H45 ET 18H00 (avec goûter)	18H00 ET 18H15 (avec goûter)	18H15 ET 18H30 (avec goûter)	18H30 ET 18H45 (uniquement pour Chaillé) (avec goûter)
TARIF	0.35 €	0.85 €	1.05 €	1.35 €	1.45 €	1.55 €	1.65 €	1.75 €

Enfants scolarisés en école élémentaire (pas de goûter fourni)

DÉPART ENTRE	16H45 ET 17H00	17H00 ET 17H15	17H15 ET 17H30	17H30 ET 17H45	17H45 ET 18H00	18H00 ET 18H15	18H15 ET 18H30	18H30 ET 18H45 (uniquement pour Chaillé)
TARIF	0.35 €	0.55 €	0.75 €	1.05 €	1.15 €	1.25 €	1.35 €	1.45 €

Accueil du matin :

ARRIVÉE ENTRE	7H15 ET 7H30 (uniquement pour St-Florent)	7H30 ET 7H45	7H45 ET 8H00	8H00 ET 8H15	8H15 ET 8H35	8H35 ET 8H50 (uniquement pour Chaillé)
TARIF	1.35 €	1.25 €	1.15 €	1.05 €	0.85 €	0.75 €

Le mercredi midi :

ÉCOLES F. DOLTO	DE 12H15 À 12H30	GRATUIT
ÉCOLE VALLÉE DE L'YON	DE 12H00 À 12H30	GRATUIT POUR LES ENFANTS QUI PRENNENT LE CAR

Le vendredi après-midi :

ÉCOLES F. DOLTO	DE 15H55 À 16H45	1 €/ENFANT
-----------------	------------------	------------

* pour tout dépassement des horaires, pour non inscription répétée et oubli d'émargement : 2 € de plus par enfant lors de la facturation.

CONTACT

À SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Florian BRETHOMÉ, directeur

Espace Liberté

18 rue de la liberté

Saint-Florent-des-Bois

02 51 40 86 40

periscolaire@saintflorentdesbois.fr

À CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

Morgane HERBERT, directrice

1 place du Petit Prince

Chaillé-sous-les-Ormeaux

02 51 06 97 91

ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE L'ÉCOLE SAINT SAUVEUR - OGECE « LA FAMILIALE »

L'OGEC « La Familiale » est une association de parents d'élèves ayant pour rôle la gestion de l'entretien, du fonctionnement ainsi que du personnel non enseignant de l'école privée Saint Sauveur. L'OGEC accompagne également l'équipe enseignante dans sa démarche et ses projets pédagogiques.

Les membres du bureau de l'association sont bénévoles :

- Présidente : Elodie SIRE
- Vice-présidente : Agathe FILLON
- Secrétaire : Sandrine DUBOIS
- Secrétaire adjointe : Sonia ORY
- Trésorier : Anthony TEILLET
- Trésorière adjointe : Gwendoline GRELLIER
- Membres actifs : Eric WILLAIME, Ludovic HILLAIRET, Laetitia NEAU, Joseph COUTURIER, Jean Louis BOUTIN

CONTACT

Elodie SIRE
06 83 00 85 12
stsauveur85@free.fr



FÉDÉRATION DES CONSEILS DES PARENTS D'ÉLÈVES (FCPE) DES ÉCOLES PUBLIQUES FRANÇOISE DOLTO



Le comité des parents FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents. Il est aussi une force de proposition et d'action.

Tous les ans, le bureau FCPE est renouvelé à l'occasion de l'élection des représentants de parents d'élèves. Les membres élus représentent les parents au conseil de classe. Chaque classe est représentée.

Les élus participent aux rencontres avec la municipalité, aux côtés des autres acteurs éducatifs en lien avec l'école.

Les sujets de discussion sont nombreux : les rythmes scolaires, le quotidien dans la classe, la cour, la restauration, les apprentissages scolaires...

Le comité vous invite à les solliciter et/ou à les rejoindre pour participer à la vie de l'école.

CONTACT

Stéphane COULAY
06 12 21 94 21
parents.dolto@hotmail.com
Facebook : FCPE parents d'élèves Françoise Dolto

FÉDÉRATION DES CONSEILS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LA VALLÉE DE L'YON

L'association de parents d'élèves de l'école publique de la Vallée de l'Yon (adhérente à la FCPE) représente les parents et les enfants dans les différentes réunions. A ce titre, nous sommes un relais pour vous informer et faciliter la communication.

Grâce à la participation des parents, de plus en plus nombreux, nous organisons des opérations qui aident à financer les sorties culturelles, ainsi que des activités et du matériel d'école.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour partager l'envie d'accompagner nos enfants dans leur scolarité.

CONTACT

Benoit JOLLY, président
02 51 34 98 09
Ludvineetbenoitjolly@sfr.fr





▲ *Les animateurs des temps d'activités péri-éducatifs de Chaillé-sous-les-Ormeaux*

Nicolas THIBAULT, Virginie MARATIER, Marie PILLENIERE, Pierre SCHLAF, Yves LEQUEU, Line HOANG, Patricia DUGLEUX, Élona LECLERCO, Morgane HERBERT, Mélissa VALIN.



▲ *Les animateurs des temps d'activités péri-éducatifs de l'école maternelle F. DOLTO Saint-Florent-des-Bois*

Florian BRETHOMÉ, Florence CAILLAUD, Nathalie BRIFFAUD, Corinne DUBOIS, Line HOANG, Sabine PAPILLON, Marie-Annie GUILLET, Alexia JACOB.



▲ *Les animateurs des temps d'activités péri-éducatifs de l'école primaire F. DOLTO Saint-Florent-des-Bois*

Alexia JACOB, Florian BRETHOMÉ, Marie PILLENIERE, Nicolas THIBAULT, Corinne DUBOIS, Marie-Annie GUILLET, Morgane HERBERT, Élona LECLERCO, Ségolène FRIEZ, Bernadette BARRÉ-IDIER, Line HOANG, Mélissa VALIN.



▲ *Les animateurs de l'école F. DOLTO Saint-Florent-des-Bois*

Bénédicte CHAUVEAU, coordinatrice des activités périéducatives, Thibault CHENÉ, Isabelle RAULT.



▲ *Les animateurs de l'accueil périscolaire de Chaillé-sous-les-Ormeaux*

Mélissa VALIN, Line HOANG, Maryse BERNARDIN, Morgane HERBERT.



▲ *Les animateurs de l'accueil périscolaire de Saint-Florent-des-Bois*

Florian BRETHOMÉ, Amélie GRIES, Corinne DUBOIS, Marie-Annie GUILLET, Chantal PLISSONNEAU, Marie-Henriette LEBEAU, Alexia JACOB, Nadine GUYAU, Élona LECLERCO.



▲ *Les agents de la restauration de l'école maternelle F. DOLTO*
Marie-Annick TEILLET, Amélie GRIES, Mélissa VALIN.



▲ *L'équipe d'encadrement de la pause méridienne à l'école Notre Dame*
Carole DAVID, Marie-Annie GUILLET, Thérèse VERNAGEAU, Chantal PLISSONNEAU, Marie-Henriette LEBEAU, Line HOANG.



▲ *L'équipe d'encadrement de la pause méridienne à l'école élémentaire F. DOLTO*
Marie-Noëlle NEAU, Laurence SAUGET, Élona LECLERCQ, Alexia JACOB, Nadine GUYAU.



▲ *Cosette BORDAGE* encadre la pause méridienne à l'école de la Vallée de l'Yon (restauration scolaire et surveillance de la cour)



ACCUEIL DE LOISIRS « RÉCRÉ AUX BOIS »

L'accueil de loisirs « Récré aux Bois » est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires de 9h à 17h.

Les mercredis, des activités artistiques, sportives, culturelles sont proposées par l'équipe de 5 animateurs. Elles s'articulent autour d'un thème donné pour une période et répondent au projet pédagogique défini par l'association. Pendant les vacances, un nouveau thème est proposé et les activités sont renouvelées.

L'année 2016-2017 sera synonyme de changement pour « Récré aux Bois ».

En juin, le Conseil d'Administration de l'association, composé de 9 membres, s'est renouvelé de plus de 50%. En 2015, un nouveau trésorier a intégré le Conseil. Notons également l'arrivée d'une nouvelle secrétaire chargée de la comptabilité.

Depuis la rentrée scolaire, Hervé DEVOYE (photo ci-dessous) remplace Bénédicte CHAUVEAU à la direction de l'accueil de loisirs. Ses missions s'inscrivent dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années.

Les projets de l'association pour cette année seront nombreux :

- Mise à jour du projet éducatif de l'association en lien avec le projet pédagogique
- Organisation de l'évènement Récré aux Jeux le 27 novembre 2016 à la salle de l'Avenir
- Renforcement des liens avec les partenaires (municipalité et associations)

Et toujours la volonté de proposer des activités permettant aux enfants de s'épanouir et de découvrir le monde qui les entoure, tout en respectant leur rythme.

CONTACT

Espace Liberté
18 rue de la Liberté
Saint-Florent-des-Bois

Hervé DEVOYE, directeur
02 51 40 86 40
direction@recreauxbois.fr

Lionel POTTIER, président
06 63 11 39 12
contact@recreauxbois.fr
www.recreauxbois.fr



ACLE FOYER DES JEUNES

Été très dynamique au foyer des jeunes.

- Au programme : O'gliss park, Laser tag, découverte de nouveaux sports : Cardiogoal, soirée grillades...
- Dans le cadre des activités dites « Passerelle », les enfants de 10 et 11 ans fréquentant l'accueil de loisirs « Récré au Bois », qui le souhaitent, ont participé à des activités avec les 11-13 ans du Club Junior.
- Pour financer leurs prochaines activités, des jeunes, volontaires, ont assuré le service lors du repas d'accueil des allemands de Röthenbach.
- Enfin, 12 jeunes ont pris part au séjour « Bord de mer » organisé pour les 11-17 ans. Ils se sont initiés avec plaisir au surf, paddle et canoë.

À vos idées

Faites le programme des prochaines vacances de Noël (du 19 au 24 décembre 2016) ; envoyez vos idées d'activités par mail aux animateurs ou venez en discuter avec eux sur les heures d'ouverture.

HORAIRES D'OUVERTURE :

- En période scolaire :
Le mercredi de 15 à 19h.
Le vendredi (+14ans) de 20h à 22h.
Le samedi 14h-19h.
- Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au samedi selon le planning des activités.

CONTACT

ACLE - Foyer des Jeunes
Ludovic POIRAUD, président
ludovic.poiraud85@gmail.com
Vanessa BLANCHARD, directrice
Florian BRETTHOMÉ, animateur
6 chemin d'Avaud
06 24 34 37 05
foyerdesjeunes2@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Lors du mandat 2015/2016, la commission « Animation Culturelle » du conseil municipal des enfants de Saint-Florent-des-Bois a décidé de créer un parcours découverte de la commune innovant grâce au géocaching.

Qu'est-ce que le géocaching ?

Le Geocaching est un jeu qui vous fera découvrir un lieu au-delà de l'ordinaire. L'aventure commence par la recherche d'objets astucieusement cachés, appelés Géocaches.

Cette activité consiste à trouver des boîtes cachées sur la commune grâce à une localisation GPS avec une tablette connectée ou un téléphone portable. Cette activité existe dans le monde entier, des millions de Géocaches, n'attendent que vous pour les découvrir.

Le parcours « découverte de la commune » a plusieurs objectifs :

- Attirer l'œil sur un lieu de manière ludique
- Partager un moment convivial en famille ou entre amis
- Initier à un nouveau mode de jeu

Des boîtes sont dissimulées à Saint-Florent-des-Bois, dans des endroits stratégiques, des endroits à découvrir.

Rendez-vous sur le site de géocaching, geocaching.com.

NOUVELLES ÉLECTIONS DU CONSEILLER MUNICIPAL ENFANT ET DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DES ENFANTS

Le conseiller municipal enfant de Saint-Florent-des-Bois et le conseil intercommunal des enfants de Chaillé-sous-les-Ormeaux/Le Tablier sont le porte-parole des enfants de la commune. Il participe activement à l'information et à l'expression des jeunes de la commune.

QUI VA VOTER ?

Pour former le Conseil Municipal des Enfants, tous les jeunes de CM1-CM2 et les enfants de l'institut médico éducatif section 3 et 4 scolarisés de la Commune de Saint Florent des Bois, seront appelés à voter pour élire 16 conseillers pour un an :

- 9 élèves pour l'école Françoise Dolto.
- 5 élèves pour l'école Notre Dame.
- 2 élèves pour l'Institut Médico-Educatif.

Pour former le Conseil Intercommunal des Enfants, tous les jeunes de CE2-CM1-CM2 scolarisés de les communes de Chaillé-sous-les-Ormeaux et du Tablier, seront appelés à voter pour élire 8 conseillers pour un an :

COMMENT VOTER ?

Elections au CME (Saint-Florent-des-Bois)

Le scrutin se déroulera en un tour le jeudi 13 octobre 2016 à la Mairie de Saint-Florent-des-Bois.

Elections au CIE (Chaillé-sous-les-Ormeaux/Le Tablier)

Les élections seront organisées le mardi 18 octobre 2016 après l'école en mairie de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

- Tous les enfants scolarisés en CM1, CM2 à Saint-Florent-des-Bois, à Chaillé-sous-les-Ormeaux et au Tablier.
- Les enfants résidant à Saint-Florent-des-Bois scolarisés dans les communes limitrophes, à condition qu'ils se rattachent à une école et soient donc inscrits sur la liste de l'école.

Un nom pour le pôle « Enfance-Jeunesse-Culture » de SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Le conseil municipal, sur proposition des membres de la commission « proximité » et des utilisateurs, a décidé de nommer le pôle « Enfance-Jeunesse-Culture » situé 18 rue de la liberté (accueillant le foyer des jeunes, la bibliothèque et l'accueil de loisirs)

« ESPACE LIBERTÉ »



L'APPEL À PROJETS JEUNES PAR LA MSA

Avec vos amis, vous avez des idées et vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à cœur ? Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser ? En participant à l'Appel à projets jeunes (APJ), devenez acteur de votre territoire !

Vous devez être un groupe de minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

Si vous remplissez ces conditions, téléchargez et remplissez le dossier de candidature et adressez-le à la MSA de votre département.

Les projets peuvent porter sur 3 domaines :

- Culture
- Santé
- Vivre ensemble

Votre projet pourra être sélectionné pour le concours local et national en fonction de :

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité

CONTACT

Plus d'informations sur le site de la MSA :
www.msa.fr/lfr/evenements/apj



santé
famille
retraite
services

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À SAINT-FLORENT-DES-BOIS

La Bibliothèque, un lieu pour tous.

Qu'est-ce que j'y trouve ?

La bibliothèque municipale met à votre disposition près de 4 500 livres, romans, bandes dessinées, documents, albums enfants, romans lus (sur cd) ou cd musicaux.

Les deux tiers sont la propriété de la commune, le reste étant prêté par la Bibliothèque de Vendée.

Il n'y a que des vieux livres ?

Pour l'enrichissement de nos collections, la commune alloue un budget de 1,50€ par habitant de Saint-Florent-des-Bois (soit environ 4 000 € pour 2016). Un budget équivalent est confié à l'association qui gère la bibliothèque de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

Ce budget permet l'acquisition de nouveautés dans tous les domaines et pour tous les publics.

Qui peut en bénéficier ?

La bibliothèque étant municipale, elle est bien sûr accessible à tous les habitants de Rives de l'Yon.

Aujourd'hui plus de 400 lecteurs sont inscrits à la bibliothèque.

Combien ça me coûte ?

Devenir emprunteur de livres à la bibliothèque municipale est entièrement GRATUIT.

Il suffit de venir s'inscrire et d'accepter le règlement intérieur. Pour les mineurs, la présence d'un parent est nécessaire pour l'inscription.

Qu'est-ce que je peux emprunter ?

Tous les documents peuvent être empruntés 3 semaines (sauf les CD musicaux pour 2 semaines ; le stock est encore réduit et une rotation plus rapide est souhaitée).

Qui gère la bibliothèque ?

C'est une équipe de BENEVOLES (17 aujourd'hui) qui vous accueille lors des permanences où chacun peut venir chercher et rapporter des ouvrages.

Les bénévoles assurent également l'achat des livres ou cd, leur équipement (couverture, étiquetage, informatisation, classement).

Quelles sont les autres activités de la bibliothèque ?

- Les locaux livrés en juillet 2014 permettent de présenter des expositions (peinture, photos ...) proposés par des artistes du secteur.
- Les bénévoles, en plus des permanences, accueillent également des groupes d'enfants, de résidents des Tilleuls, des classes, et animent des ateliers lectures, du théâtre d'images ou « kamishibai ».
- Des bénévoles vont également faire de la lecture à l'EHPAD des Coteaux de l'Yon, et ils y livrent directement les lecteurs qui ne peuvent se déplacer.
- Les bénévoles alimentent également la « boîte à lire » située dans le jardin de la mairie.
- Nouveauté à la rentrée : un créneau sera spécialement dédié aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde.

Les bénévoles sont à l'écoute de toutes les propositions d'acquisition, d'animation, de discussion, d'exposition.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi : de 16h à 18h
- Mercredi : de 16h à 18h
- Samedi : 10h00 à 12h

CONTACT

Bibliothèque municipale
4 chemin d'Avaud
(au sein de l'Espace Liberté, à côté du Foyer des Jeunes)
Saint-Florent-des-Bois
02 51 40 86 08 (aux heures de permanences)
bibliotheque@saintflorentdesbois.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE À CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

La bibliothèque municipale à Chaillé-sous-les-Ormeaux ouvre ses portes à tous les rivayonnais et propose :

- plus de 4 000 ouvrages
- une centaine de nouveautés achetée chaque année
- une centaine d'ouvrages prêtée par la Bibliothèque De Vendée chaque trimestre.
- pour les enfants : des albums jeunesse, des documentaires, des livres, des BD.
- pour les ados-adultes : des romans, des BD, des documentaires.

L'équipe de bénévoles est à votre service et vous accueille dans un lieu spacieux et chaleureux.

Tous les 1ers samedis du mois, une lecture à haute voix proposée aux enfants.

La cotisation s'élève à 6€ pour l'année et par famille.

La bibliothèque est ouverte :

- Le lundi de 16h30 à 17h30
- Le mercredi de 16h30 à 18h00
- Le samedi de 10h30 à 12h00

CONTACT

Dominique DREILLARD
02 51 46 76 06
bibliotheque.chaille@orange.fr



OCTOBRE À LA MAISON DES LIBELLULES

La Maison des libellules vous ouvre ses portes pendant les vacances de la Toussaint !

Retrouvez notre exposition « Tous au potager » avec son parcours pour les enfants à partir de 7 ans. Le Potager naturel n'aura plus de secrets pour les petits jardiniers en herbe. L'exposition photo « Libellules » vous permettra d'observer ces magnifique insectes dans le jardin naturel.

Pour les jeunes aventuriers, les « Escapades d'Halloween » auront lieu le mercredi 26 et le mercredi 2 novembre. Cette année, les enfants parcourent le jardin dans la peau d'une chauve-souris, au cours d'un jeu de piste grandeur nature !

Infos pratiques :

• **Ouverture du 20 octobre au 2 novembre, tous les jours sauf le samedi de 14h à 18h**

Tarifs : 5€ adulte, 3,50€ 6-15 ans, gratuit -6ans

• **Escapades d'Halloween : réservation au 02 51 06 03 15**

Tarifs : 3€ adulte, 2€ enfants

• **Soirée Naturelle :**

Le 13 octobre à 20h30, venez découvrir le voyage de Manon et Thibault à travers leur film « Les chemins de Terre ». Partez avec eux à la découverte de nouvelles cultures et de savoirs agricoles ancestraux.

Réservation conseillée au 02 51 06 03 15

Tarifs : 4€ adultes, gratuit -15 ans.



ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

L'année 2016-2017 s'est ouverte avec une matinée portes ouvertes samedi 10 septembre 2016 où les professeurs se tenaient à disposition des futurs élèves de 7 à 77 ans afin de proposer de l'éveil musical, de la formation musicale, de la batterie, de la guitare classique, électrique, de l'orgue et du piano.

Dans le prochain numéro vous sera donnée la date du prochain cabaret qui aura lieu un dimanche en juin 2017. En attendant, si vous êtes intéressés par des cours de musique passionnants, vous pouvez toujours rejoindre nos professeurs Emmanuelle, François et Sylvain en cours d'année. Il n'est jamais trop tard pour commencer !

CONTACT

André RAYNEAU

02 51 07 63 40

Daniel MERLE

02 51 07 63 78



L'ÉCOLE DE MUSIQUE MUSIC AD LIB

L'école de musique « Music Ad Lib » prépare sa rentrée avec en nouveautés :

- Création d'une chorale mixte « Les Kids de l'Yon » pour les 8-16 ans, le mercredi de 19h à 19h45 avec comme répertoire la variété française actuelle (1ère répétition gratuite).
- Création d'une chorale adulte « Rives de l'Yon », le mercredi de 20h15 à 21h45 avec comme répertoire la variété française (répétitions en alternance à Saint-Florent-des-Bois et à Chaillé-sous-les-Ormeaux).

Mais aussi, cours d'Eveil Musical pour les 5-7 ans, le mercredi de 17h à 17h30. Cours d'instruments individuels : Batterie, Piano, Synthétiseur, Guitare électrique et accompagnement le lundi, mardi, mercredi après-midi et samedi matin.

CONTACT

Sophie POTIER

02 51 31 91 33

06 07 97 75 59

musicadlib@orange.fr

ASSOCIATION DE RECHERCHE EN HISTOIRE DE LA VALLÉE DE L'YON



L'avant soir de la dernière bataille de l'Armée de Charette.

L'ARHVVY vous donne rendez-vous le dimanche 9 octobre 2016, à 15h, pour une rétrospective historique passionnante au bord de l'eau retraçant un événement marquant de l'histoire de la Vendée...

Rejoignez les historiens et les comédiens de l'association pour une promenade découverte ou redécouverte du site de Piquet.

Au fil des chaussées, des ponts, des moulins et des cascades, ils vous invitent à revivre l'un des derniers épisodes de l'Armée du Général François-Athanase Charette de la Contrie.

Les soldats républicains, les Bleus, commandés par l'Adjudant-Général Delaage, sont aux affûts et surveillent le moindre déplacement... La suite relève de l'Histoire de la Grande Guerre de Vendée. Telle qu'elle fut racontée par ceux qui la vécurent et dans les rapports officiels de l'époque, notamment celui du futur Maréchal d'Empire Emmanuel de Grouchy.

Ce sera d'ailleurs ce grand soldat de Napoléon, fidèle parmi les fidèles, qui viendra vous accueillir devant le Logis de l'Aubonnière.

À vous de venir à sa rencontre pour un dimanche après-midi au cœur de l'histoire...

INFORMATIONS PRATIQUES

Point de départ de la promenade : parking du Logis de l'Aubonnière à Chaillé-sous-les-Ormeaux

Tarifs :

- adulte : 5 euros
- enfant de + de 12 ans : 2,50 euros

Merci de prévoir vêtements et chaussures adaptés à la météo du jour.

CONTACT

02 51 24 66 38

association.arhvy@gmail.com

www.arhvy-histoiredelavallee.com

Date à noter : le samedi 10 décembre 2016, à 20 h 30, à la Maison des Libellules de Chaillé-Sous-les-Ormeaux, la première Veillée historique de la saison aura pour thème « Hortense de Beauharnais, la Belle-Fille de l'Empereur... ».

AMICALE DES RETRAITÉS DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS

L'amicale participe à la vie de la commune en proposant des activités variées aux retraités. Ouvert à tous, le club organise, tout au long de l'année, des sorties et des manifestations destinées au 3ème âge.

Les membres de l'amicale se retrouvent tous les jeudis à la salle des Tilleuls à Saint-Florent-des-Bois pour jouer aux cartes et partager un après-midi agréable. La chorale de l'association répète les mercredis matins à la salle des Tilleuls.

Comme tous les ans, au mois d'avril, l'amicale et l'UNC organisent ensemble un repas et un après-midi récréatif au profit de la Ligue contre le cancer.

Les retraités de l'association et les journalistes du magazine RACINES préparent une randonnée autour de la commune. Ils vous donnent rendez-vous au printemps 2017 pour découvrir Rives de l'Yon autrement.

CONTACT

Marie-Josèphe JAULIN
02 51 07 21 10
mijo.jaulin@gmail.com



LE RENOUVEAU DES ORMEAUX

Le club des retraités de Chaillé-sous-les-Ormeaux compte 122 membres dont seulement une trentaine de rivayonnais. La majorité des adhérents vient des communes limitrophes de Rives de l'Yon mais aussi de plus loin (La Ferrière, Bellevigny, Longeville, La Tranche-sur-Mer, Saint Martin des Noyers, La Roche-sur-Yon.)

Le Renouveau des Ormeaux participe à la vie de la commune en organisant, tout au long de l'année, des manifestations ouvertes à ses adhérents et, pour certaines, à toutes les personnes souhaitant passer un bon moment de partage et de convivialité.

LES ÉVÉNEMENTS A RETENIR

- FÉVRIER : Fressure (ouvert à tous)
- AVRIL : Journée publicitaire (ouvert à tous)
- MAI : Repas de la fête des mères (pour les adhérents)
- JUIN (le lundi de Pentecôte) : Bal (ouvert à tous)
- AOÛT : Repas de fin d'été (pour les adhérents)
- SEPTEMBRE : Après-midi dansant (ouvert à tous)
- OCTOBRE : Bal au profit de la Ligue contre le cancer (ouvert à tous) & Choucroute (ouvert à tous)
- DÉCEMBRE : Banquet de Noël (pour les adhérents)

L'association apporte également un soutien financier au « Noël des enfants » organisé par le Comité des Fêtes de Chaillé.

Les inscriptions sont prises à l'issue de l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 17 janvier 2017. La cotisation annuelle s'élève à 11 €.

CONTACT

Huguette CHARRIER
Route de Nesmy
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 34 92 40

ART FLORAL

L'atelier d'art floral (section de l'amicale des écoles publiques de Saint-Florent-des-Bois) se déroule dans une ambiance conviviale, à la salle des Tilleuls à Saint-Florent-des-Bois. Les membres de l'association se réunissent une fois par mois soit le mardi après-midi à 14h soit le mercredi soir à 20h.

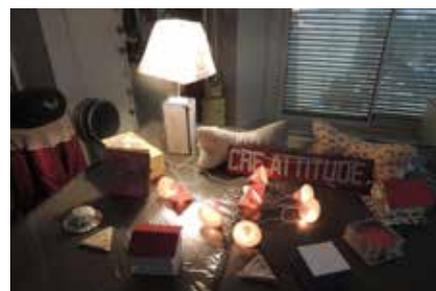
CONTACT

Marie-Odile TRICOT ROUX
06 88 02 18 15
Christine HERPIN
06 98 70 13 12



CRÉ'ATTITUDE

L'association «Cré'Attitude» propose des cours de Loisirs Créatifs (cadres décoratifs, couture, peinture, scrapbooking, cartonnage etc...) accessibles à tous.



Véritables moments de partage des idées, des techniques et des savoir-faire ... les cours vous permettront de créer vos objets et de réaliser vos projets en toute simplicité, dans une ambiance agréable et détendue.

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres de l'association pour découvrir, partager, échanger lors des ateliers divers et variés de loisirs créatifs qui ont lieu à la salle des Tilleuls à Saint-Florent-des-Bois le mardi de 14h à 17h et le mercredi de 20h à 22h.

Les ateliers se déroulent toute l'année (sauf pendant les vacances scolaires).

Aucune aptitude particulière n'est requise.

Vous avez l'envie, le goût pour les activités manuelles et un peu de temps pour vous, alors n'hésitez pas ! L'adhésion annuelle est fixée pour l'année 2016/2017 à 25€.

CONTACT

Isabelle ROCHEREAU
3 rue du levant
Chaillé-sous-les-Ormeaux
02 51 07 21 74

LES NOÇURS DOS UMIA, GROUPE FOLKLORIQUE

Depuis plus de 35 ans, le groupe folklorique des Noçurs dos Umias perpétue les coutumes et danses de nos aïeux lors d'une noce des années 1900 - 1920.



Le groupe anime des fêtes ou manifestations diverses dans la région ; citons, par exemple, la fête de la moquette à la Ménardière à Saligny, le samedi 17 septembre 2016. D'ici la fin de l'année 2016, plusieurs prestations sont prévues.

Depuis les débuts de l'association, de nombreuses personnes des environs de Rives de l'Yon ont participé au fonctionnement et à la notoriété du groupe. Actuellement constituée de 35 à 45 membres, l'association des Noçurs ouvre ses portes à toutes les personnes souhaitant participer aux activités de l'association : pour danser, chanter, jouer de la musique, ou participer à l'entretien des coiffes et costumes.

CONTACT

Henri PERROCHEAU
02 51 34 97 39
henri.perrocheau@orange.fr

Thérèse GUILLET
1 bis rue des Sorbiers
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 72 39
guillettherese@orange.fr

AMICALE DES CHASSEURS DE CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

Créée en 1934, l'amicale des chasseurs de Chaillé-sous-les-Ormeaux compte 32 membres. L'association loue environ 8 hectares de terres aux propriétaires terriens qui le souhaitent pour permettre aux chasseurs de pratiquer la chasse du petit gibier sédentaire (lapin, perdrix, faisane..).

La chasse, un outil de régulation du grand gibier.

Depuis plusieurs années les chevreuils et les sangliers ont vu leur nombre s'accroître. Ainsi, en accord avec la fédération, l'association obtient des autorisations de prélèvements pour ces deux espèces. Une dizaine de sociétaires est autorisée à prélever des corvidés et des cormorans. La chasse, telle qu'elle est pratiquée par l'association, permet de réguler les nuisibles afin de prévenir des dégâts aux cultures et aux élevages.

Tous les ans, l'amicale assure le repeuplement en gibiers et près de 200 faisandeaux sont réintroduits, au mois de juillet, dans une volière « anglaise » (parc d'acclimations bref dans lequel le gibier à plumes peut se déplacer sans entrave N.D.L.R.)

Ouverture de la chasse :

Du Dimanche 18 Septembre 2016 au Dimanche 15 Janvier 2017.

Composition du bureau de l'association :

- Président : Philippe BRIFFAUD
- Vice-Président : Daniel ROBLIN
- Trésorier : Samuel DESSEVRES
- Secrétaire : Bernard BRIFFAUD

CONTACT

Philippe BRIFFAUD
02 51 98 03 57
philippe.briffaud677@orange.fr

FAMILLES RURALES DE LA VALLÉE DE L'YON

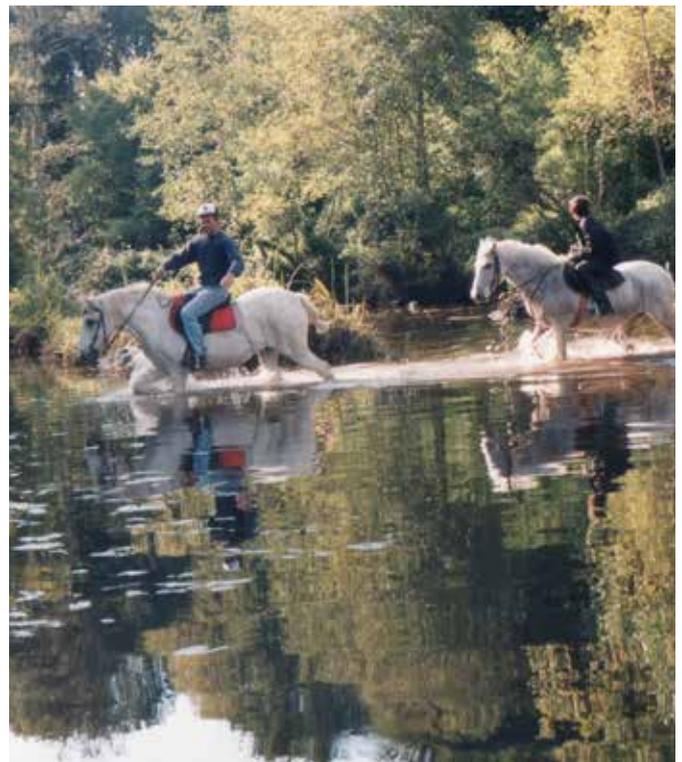
L'association Familles rurales de la Vallée de l'Yon propose des cours d'initiation à la langue anglaise pour les enfants du primaire, de l'aide aux devoirs niveau collège ; pour les adultes, des cours d'informatique (utilisation basique des logiciels – communication). L'association organise également des prestations de transport pour les scolaires et les personnes isolées. Familles Rurales a proposé un rallye découverte lors des journées du patrimoine et poursuit ses activités de recherche historique avec André BOUTIN. Vos suggestions pour vos enfants et vos familles sont les bienvenues pour la mise en place de nouveaux services.

CONTACT

Jean-Louis POIRON
13 rue de la Mairie
Chaillé s/s les Ormeaux
06.62.84.88.09
famillesrurales.valleedeyon@gmail.com
<https://famillesruralesvalleedelyon.wordpress.com/>

COMITÉ DES FÊTES DE CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

Le Comité des Fêtes de Chaillé organise des événements festifs qui rassemblent petits et grands tout au long de l'année.



En décembre, le Noël des enfants

Le père Noël accueillera les enfants des écoles de Chaillé et du Tablier pour un spectacle

« La cabane des enfants 2 », le mardi 13 décembre à 20h00 à la salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

CONTACT

Bruno BESSE
02 51 34 90 97
bruno.besse85@orange.fr

FOOTBALL CLUB DE CHAILLÉ

Saison après saison, le Football Club de Chaillé se développe. Aujourd'hui, après 3 ans d'existence, le club compte de plus en plus de licenciés. Avec son effectif jeune, le club a composé 6 équipes U6, U8, U10 et U13. Cette saison, 36 licenciés séniors ont rejoint le club. Une seconde équipe séniors, coachée par un nouvel entraîneur, a été formée. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association pour rejoindre le club.

CONTACT

Stéphane COUTURIER
06 60 58 20 97
steph.cout@bbox.fr

SASF FOOTBALL

Depuis le début du mois d'août et après deux mois de vacances, les entraînements ont repris au stade Gabriel Macquigneau ; les 190 licenciés joueurs et dirigeants du club de foot de Saint-Florent-des-Bois ont rechaussé les crampons.



Cette saison 2016/2017, le club devrait compter 14 équipes jeunes avec :

6 équipes de foot à 3 U6-U7, 3 équipes de foot à 5 U8-U9, 2 équipes de foot à 8 U10-U11, 1 équipe de foot à 8 U12-U13, 1 équipe de foot à 11 U14-U15, 1 équipe de foot à 11 U16-U17

et 4 équipes Seniors (3 équipes et 1 équipe loisirs).

Cette année, l'équipe sénior A sera entraînée par Christophe Buchet, éducateur jeunes depuis plusieurs années et l'équipe sénior B, par Julien BRETTHOMÉ. Bonne nouvelle pour le club et pour l'équipe première, l'effectif est renforcée par l'intégration d'U17-U18 et par le retour d'anciens joueurs du club, partis jouer pour l'ESOF La Roche sur Yon, les Robrethières ou de Nesmy.

Pour le bon déroulement de la saison, le club lance un appel aux bénévoles et notamment d'arbitres.

Organisation du bureau :

- Président : Christophe CHAUVEAU
- Trésorier : Jacques BREMAUD
- Trésorier adjoint : Antoine MANDIN
- Secrétaire : Christian CRAIPEAU
- Secrétaire adjoint : Bertrand VARENNE

CONTACTS

Pour les inscriptions,
Nicolas THIBAUD, Educateur sportif permanent au club
9h-12h 14h-18h30 pendant les vacances du lundi au vendredi
06 61 06 31 92
nicolas.thibaud.foot@free.fr

Pour devenir bénévole,
Christophe Chauveau, président
06 19 14 30 35
christophe.chauveau442@orange.fr
www.saintflorentfoot.fr

SATF SAINT-FLORENT-DES-BOIS

La SATF, section de Fol Avaine, propose aux enfants de la maternelle au lycée des cours de théâtre, dispensés par une professionnelle diplômée.

Ces cours ont lieu le lundi et le mardi (selon le nombre d'inscrits) pendant les périodes scolaires. Les élèves créent leur spectacle avec l'aide de l'intervenante, spectacle qu'ils jouent en fin d'année scolaire.



DATES A RETENIR

- 27 janvier 2017 : spectacle pour enfant «les p'tits boulots de julo padpo» entrée gratuite
- 27 et 28 mai 2017 : spectacle de fin d'année
- 13 juin 2017 : goûter de fin d'année.

CONTACT

Karine SILLON
02 51 40 93 56
sataf.saintflorent@orange.fr

SUD YON BASKET CLUB

Le club compte près de 200 licenciés répartis en 18 équipes. La filière masculine est encadrée par Xavier YOU et l'éducatrice sportive du club, Marie PILLENIERE. La filière féminine est, quant à elle, sous la responsabilité de Cédric FORTIN.

Toutes nos équipes sont sous la responsabilité de coaches bénévoles. Nous sommes d'ailleurs à la recherche d'une ou deux personnes pour couvrir certaines équipes jeunes.

Si ce sport vous intéresse et si vous souhaitez venir nous rejoindre en tant que joueur ou dirigeant, veuillez contacter Marie.

SOIRÉE CABARET

Le club organise une soirée cabaret : «Qui cabaret la porte d'la cave?», les 28 et 29 octobre à la salle Othello de Mareuil sur Lay.

Réservation au 06 71 61 46 24 ou au 06 17 50 10 56 ou bien sur le site du club dans la rubrique « Téléchargements »

CONTACT

Pierrig COUTAND, président
La Clopinière
Saint-Florent-des-Bois
06 29 95 85 59
pierrigcoutand.sudyonbc@gmail.com
http://club.quomodo.com/sudyonbasketclub/accueil.html

Marie, éducatrice
07 83 86 66 15
marie.sudyonbc@gmail.com

HANDBALL CLUB DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Créé en 1987 et lié au SASF (Sport Associatif Saint Florentais), le projet sportif du Club s'est construit autour d'une équipe féminine. En 1988, une équipe de cadettes (- de 14) fut créée ; en 1989, une équipe d'espoirs (18 ans) ; et enfin, en 1990, une équipe de seniors garçons.



Depuis, sont venues se greffer des équipes de jeunes et de loisirs. Dans un souci d'indépendance et d'autonomie, le club est devenu association en 2015.

Comptant à présent 100 licenciés et jouissant d'une bonne réputation, le HBSF attire l'attention et notamment celle de joueurs de clubs environnants. Le "STAFF" et le nouveau bureau, ont à coeur de faire perdurer le club, d'encourager et encadrer les jeunes pour qu'ils puissent vivre leur passion dans les meilleures conditions possibles.

Ouvert à tous, les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année. Le coût de l'adhésion varie entre 60 et 110 euros.

Les membres du bureau sont à votre disposition pour de plus amples informations.

DATES A RETENIR :

- Tournoi des Familles, le 22 octobre 2016, à la salle de sports de Saint-Florent-des-Bois
- Fête du hand, au mois de janvier à la salle de l'Avenir

CONTACT

Rémi AUFFRET
06 33 97 20 85
contact.hbsf@gmail.com

SECTION GYM DE CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

La Section Gym de Chaillé-sous-les-Ormeaux vous propose 3 cours variés.

- Lundi de 19h45 à 20h45-BodySculpt : renforcement musculaire.
- Mercredi de 19h30 à 20h30-Body Art Gym: renforcement musculaire global.
- Puis de 20h35 à 21h35-Cardio Dance.

Pour 110 euros, participez à 1, 2 ou 3 cours par semaine.

CONTACT

Aline RIPOT, Présidente
Amélia SIMONNEAU Vice-présidente



L'année sportive 2015-2016 de la Section Gym de Chaillé sous les Ormeaux a rassemblé plus de 70 adhérentes enchantées par les cours proposés.

Rue de la Mairie
Chaillé sous les Ormeaux
06 76 26 91 52
06 19 97 55 40
sectiongymchaille@gmail.com

SASF GYM VOLONTAIRE

L'association propose deux cours de gymnastique pour les adultes et seniors. Les cours sont variés et adaptés.

Les cours « adultes » sont dynamiques : coordination de mouvements, musculation, step, aérobic, abdo-fessiers. Ils sont dispensés chaque mercredi de 20h45 à 21h45 à la salle de sports de Saint-Florent-des-Bois.

Les cours « séniors » s'adressent aux personnes qui cherchent à se maintenir en forme quel que soit leur âge : assouplissements, étirements...Ils ont lieu chaque vendredi de 9h30 à 10h30 à la salle de sports de Saint-Florent-des-Bois.

Les deux premiers cours de découverte sont gratuits.

La cotisation annuelle est de 80€.

CONTACT

Annette HURTAUD
11 rue de la limouzinière
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 73 81
Hurtaud.bernard@free.fr

Liliane COUSIN
02 51 46 70 11

SF SAMUZ À SAINT-FLORENT-DES-BOIS

L'association SF SAMuZ vous propose des cours collectifs de renforcement musculaire encadrés par des professeurs dynamiques et motivants, à des horaires variés. SF SAMuZ c'est aussi une remise en forme tonique accessible à tous avec des prix attractifs (dont un tarif étudiant) et la possibilité de paiement en trois fois.

SF SAMuZ, c'est surtout une association conviviale qui vous donne l'opportunité de passer du bon temps durant quelques heures.



HORAIRES DES COURS

Lundi :

18h30 - 19h30 : LIA
19h30 - 20h30 : ZUMBA

Mercredi :

18h30 - 19h30 : LIA
19h30 - 20h30 : CUISSSES/ABDOS/FESSIERS

Vendredi :

19h00 - 20h00 : CARDIO DANCE
20h00 - 21h00 : BODY ART

* La salle de musculation est ouverte tous les jours de 17h30 à 21h30.

CONTACT

Margaux MOUSSION
06 67 02 86 59
sf.samuz85@gmail.com

DANSE DE SALON

La section danse de salon de l'Amicale des écoles publiques de Saint-Florent-des-Bois propose des cours de rock, tango, valse, cha-cha, rumba, salsa... les jeudis soirs à 19 h dans la salle de danse de la salle de sports de Saint-Florent-des-Bois. Les cours sont encadrés par Catherine ROY, professeur diplômé.

CONTACT

Section Danse de salon de l'Amicale des écoles publiques

Claudie BIRET

4 place des lilas

Saint-Florent-des-Bois

02 51 46 71 90

06 73 70 67 71

claudie.biret@orange.fr

SENSAS'YON RAID

Sensas'Yon Raid est une association qui vous propose de pratiquer la course à pieds, course d'orientation, trail, raid multisport.

Les membres de l'association se retrouvent pour partager des moments de convivialité et de bonne humeur avec pour principes le respect de chacun et le respect de la nature.

L'association est ouverte à tous, aux plus aguerris comme aux débutants. Chacun pourra ainsi relever des défis à son niveau.

CONTACT

Frédéric TEXIER

06 78 72 28 96

<http://sensasyonraid.free.fr>

RAID YON

Les membres de l'association Raid Yon organisent tous les ans un raid dans la vallée de l'Yon avec des épreuves d'orientation alliant course à pied, vtt, canoë. Cette année, 280 concurrents se sont affrontés sur les raids aventure et découverte. Près de 300 marcheurs se sont initiés à l'orientation sur les bords de la vallée de l'Yon. Les membres de l'association tiennent à féliciter et remercier tous les bénévoles, essentiels pour la tenue de la manifestation. Ils vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu le dimanche 14 mai.



Tout au long de l'année, l'équipe du Raid Yon prend beaucoup de plaisir à pratiquer le sport nature. Elle participe aux différents raids et trails : Mélusine, ARA, d'Annecy, des Chaussées, et au Grand Raid des Pyrénées, pour faire le plein d'énergie et de motivation pour l'organisation du Raid Yon. Sportifs et bénévoles, n'hésitez pas à la rejoindre.

CONTACT

Eric WILLAIME

06 18 72 62 16

raidyon@orange.fr

<http://raidyon.franceserv.com/>

sur Facebook

DES GOBELETS RÉUTILISABLES AUX CLUBS SPORTIFS

Début 2016, Trivalis propose aux clubs de sport, en Vendée, de s'équiper de gobelets réutilisables pour remplacer les gobelets jetables ou les bouteilles en plastique. Cette première offre a séduit 123 clubs qui ont bénéficié de 55 000 gobelets durables.



Au vu de ce succès, les élus du syndicat départemental ont décidé de renouveler leur soutien aux clubs vendéens : dès cette rentrée, les gobelets réutilisables, à l'effigie d'activités sportives, sont de nouveau à disposition des clubs pour leurs rendez-vous réguliers avec le public. L'offre porte toujours sur un gobelet de 25 cl et/ou un gobelet de 12 cl.

Pour bénéficier de ces gobelets réutilisables dédiés à la vie des clubs, il suffit de compléter le formulaire en ligne sur trivalis.fr, en page d'accueil. Quelques jours plus tard, les gobelets seront tenus à disposition des clubs qui en auront fait la demande.

En Vendée, grâce à l'action de Trivalis, les gobelets jetables disparaissent de toute sorte de rassemblement. L'interdiction de la vaisselle jetable, promise pour 2020, est ainsi anticipée.

CONTACT

Trivalis

31 rue de l'Atlantique

CS 30605

85015 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

02 51 45 14 51

contact@trivalis.fr

www.trivalis.fr



Retrouvez les coordonnées
des associations
rivayonnaises sur le site de Saint-Florent-des-Bois,
onglet « Vie pratique »
« annuaire des associations »

www.saint-florent-des-bois.com

DOG'Y TOILETTAGE

Créée en septembre 2016, l'entreprise DOG'Y TOILETTAGE propose un service de toilettage canin et gardiennage à domicile. A la tête de cette nouvelle entreprise, Andreia HAZEBROUCK a suivi une formation qualifiante de toilettéuse et a travaillé dans plusieurs salons avant de créer son affaire. Elle vous accueille à son domicile, 55 rue Georges Clemenceau où un salon a été aménagé pour son activité ou se déplace chez vous. Sur rendez-vous, elle dispense tous les soins liés à l'hygiène canine (coupe aux ciseaux, tonte, bain, démêlage) et offre une gamme d'accessoires pour animaux.

Tarifs attractifs et carte de fidélité.

CONTACT
DOG'Y TOILETTAGE
 55 rue Georges
 Clemenceau
 Saint-Florent-des-Bois
 06 47 48 02 77



CÉLINE B ÉVÉNEMENTS

Après une première expérience professionnelle en tant qu'hôtesse d'accueil événementiel, Céline BENAYAD a souhaité créer sa propre entreprise de dépôt vente de vêtements et accessoires de cérémonie. Elle propose également la location de nappes, housses de chaises, vases... et fournit tous les éléments pour une décoration de cérémonie réussie ainsi que les dragées et les invitations et faire-part.

En parallèle, Céline BENAYAD suit, depuis septembre, une formation de « wedding planner » ou organisateur de mariage à l'issue de laquelle elle proposera un service d'accompagnement dans l'organisation de mariages.

Céline BENAYAD travaille à domicile et vous reçoit sur rendez-vous.

CONTACT
SCÉLINE B ÉVÉNEMENTS
 9 route du furet
 Saint-Florent-des-Bois
 06 77 99 47 86
 clinebmariage@gmail.com
 Sur Facebook : C'Line B, mariage & accessoires



COSMETANE OUVRE SES PORTES

Le dimanche 28 août 2016, Cosmetane a organisé une journée portes ouvertes aux Hautes Crèches, le siège de son exploitation.

L'objectif de cette journée placée sous le signe des équidés était de faire découvrir les activités de production de lait d'ânesse et de pension de chevaux. L'opportunité était donnée à des fermes voisines de présenter leurs activités. Notons la présence de la Ferme des Longs Crins avec Honorine pour les balades à cheval et Franck pour le débardage, de la Ferme du Plessis avec Myriam Catala qui présentait des produits pour animaux à base d'aloès Vera ou encore de Madeline Mourcou, monitrice d'équitation diplômée actuellement basée à Cosmetane. La Ferme du Lion d'Or située à la Maimborgère avait préparé un repas pour l'occasion.

Au programme : démonstrations équestres assurées par les cavaliers propriétaires basés à la pension Cosmetane, hersage de la carrière avec un cheval de trait avec Franck Chantrieau, et bien sûr, traite des ânesses avec présentation des cosmétiques avec Sandrine Vigié.

Une belle réussite avec une fréquentation d'environ 80 personnes pour cette première journée portes ouvertes... Peut-être la première d'une longue série ?!



RAY'PAR-RAY'NOV 85

Après 13 années effectuées dans la fabrication de cabines de bains au sein d'une entreprise vendéenne, Raymond SAINT-QUENTIN, maître artisan, met son savoir-faire et ses compétences au service des particuliers. Il propose :

- la rénovation : complète ou partielle des salles de bains et des toilettes.
- les réparations : Travaux de plomberie ou d'électricité.
- la pose : Pose de lambris, de revêtements de sol, de parquet, de carrelage.

Raymond SAINT-QUENTIN est à votre écoute. Il prête une grande attention à vos attentes en matière de décoration et s'adapte à votre budget. Vous faites votre choix d'équipement et de fournisseurs. Il peut également vous orienter et vous accompagner lors de l'achat des matériaux. Avec Ray'par - Ray'nov 85, vous êtes maître de votre chantier.

CONTACT
Raymond SAINT-QUENTIN
 47 Route du Furet
 Saint Florent des Bois
 07 60 17 99 08
 www.raypar-raynov85.fr



VOS RENDEZ-VOUS MARCHÉS

• **Dimanche 6 novembre Marché Nature & Avicole à Saint-Florent-des-Bois**

Un marché avicole

L'Association « Au cœur de la Nature », organise une exposition-vente avicole. Vous pourrez y voir et acheter des animaux de différentes races, de basse-cour, de parc et d'ornement : poules, lapins, pigeons, canards, faisans, paons et des oiseaux exotiques : perruches, perroquets, etc... Les spécialistes sur place vous donneront aussi tous les renseignements pour la réussite de votre élevage.

Au Marché de la Nature

Comme tous les mois, les producteurs et commerçants habituels seront au rendez-vous du Marché Nature. Plus d'une vingtaine de commerçants locaux sont attendus et seront là pour vous proposer nos produits du terroir : fruits de mer, légumes de saison (dont les cucurbitacées...), brioches, miel, confiture, vins vendéens, olives, magrets et foie gras de canard, etc...

Des animations gratuites pour les enfants :

- > Concours de dessins : entre 9h et 11h, les enfants sont invités à venir déposer leur dessin, peinture, collage... sur le thème des animaux. Un petit cadeau sera remis à chaque participant.
- > De nombreuses animations gratuites seront organisées : balade à dos d'âne et tour de manège pour les plus jeunes. Les tickets de participation peuvent être retirés soit chez vos commerçants du centre-bourg les vendredi 4 novembre, samedi 5 novembre et dimanche 6 novembre, soit sur les stands des producteurs du Marché Nature le dimanche matin.

• **Dimanche 4 décembre Marché Nature à Saint-Florent-des-Bois**

• **Samedi 17 décembre Marché de Noël à Saint-Florent-des-Bois**

LE PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE : ÉDITION 2017

L'opération **le Paysage de votre commune**, réalisée dans un souci d'approche globale du paysage, animée par le **Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** de la Vendée, permet :

- 1°) de valoriser l'engagement des communes et des particuliers dans leurs actions en faveur de la qualité du cadre de vie en utilisant des pratiques respectueuses de l'environnement,
- 2°) de valoriser des initiatives innovantes, de sensibiliser et d'informer le grand public qui devient alors acteur de son cadre de vie,
- 3°) de développer des partenariats actifs avec les responsables communaux (élus/agents) et les acteurs du paysage et de l'environnement,
- 4°) d'organiser des journées de formation et d'échanges pour les élus, les techniciens et les membres du réseau Paysage de votre commune.

Il existe 3 catégories pour concourir :

- 1°) « communes »
- 2°) « particuliers »
- 3°) « Exploitation agricole »

Le calendrier

- Inscription de la commune auprès du CAUE via www.paysagedevotrecommune.fr
- Le jury communal transmet ses lauréats au responsable du jury intercommunal
- Le jury intercommunal choisit ses lauréats.
- Le jury départemental parcourt le département pour visiter les paysages et attribuer, lui aussi, ses lauréats.



inscription, règlement, dates...
tout est sur :

WWW.LEPAYSAGEDEVOTRECOMMUNE.FR

Le Paysage de votre commune est une opération de sensibilisation au paysage organisée par le CAUE de la Vendée.

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Vendée

45 boulevard des Etats-Unis, CS 40685,
85017 la roche sur Yon cedex.
02 51 37 44 95

www.caue85.com



LE PAYSAGE
DE VOTRE COMMUNE



PLAN DE GESTION DES ESPACES VERTS : LE POINT SUR L'ÉCO PÂTURAGE DE LA COMMUNE

Après une année de travail entre les services concernés de la commune et les étudiants du Lycée Nature, l'éco pâturage situé à proximité de l'école Françoise DOLTO, de l'EHPAD « Résidence des Coteaux de l'Yon » et des terrains de sport, est maintenant pleinement en activité. Les animaux sont installés et ont commencé leur mission d'entretien des espaces verts.



Une exposition photo a eu lieu au mois d'avril pour retracer les différentes étapes de la réalisation du projet.

Pour l'année à venir plusieurs animations (panneaux pédagogiques...) vont être proposées aux enfants de la commune afin de leur présenter l'intérêt écologique du projet, mais aussi pour les sensibiliser au respect des animaux dans leur enclos. Un cheminement piétonnier va être installé pour favoriser les promenades.

LES JARDINS PARTAGÉS ET JARDINS FAMILIAUX

Un **jardin partagé**, est un jardin de proximité, conçu et cultivé collectivement par les habitants.

Les **jardins familiaux** sont des parcelles attribuées à des particuliers qui y pratiquent le jardinage pour leurs propres besoins.

Ce projet, initié par le service de coordination santé de la commune et la commission développement durable, est actuellement en cours d'étude.

Il concerne tous les acteurs de Rives de l'Yon et permettrait de lutter contre l'isolement en créant du lien social et des liens intergénérationnels.

Ces espaces qui se veulent un lieu de découvertes pédagogiques et d'échanges intergénérationnels ont vocation à transmettre les savoir-faire tout en permettant aux particuliers qui n'ont pas de jardin personnel de produire leurs propres légumes pour bénéficier d'une alimentation saine, variée et équilibrée.

Étapes de la réalisation du projet, sous réserve d'un vote favorable du conseil municipal :

- 1°) Consulter la population pour connaître l'intérêt porté au projet et l'implication éventuelle de chacun (enquête jointe à ce bulletin et téléchargeable sur le site internet www.saint-florent-des-bois.com)
- 2°) Constituer un comité de pilotage (septembre 2016)
- 3°) Échanger sur le projet avec les différents partenaires de santé et associations de jardinage.
- 4°) Bénéficier de l'accompagnement de Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement pour la mise en place du projet.
- 5°) Rechercher un terrain communal potentiel

ZÉRO PHYTO

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Selon l'arrêté du 21 juin 2007, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants est interdite dans les parcs, les jardins, les espaces verts et les terrains de sport et de loisirs ouverts au public.

ENTRETIEN DES HAIES, DES ARBRES ET DES JARDINS

Posséder un jardin impose un minimum d'entretien et d'obligations.

Débroussailler, tailler, élaguer, gérer les déchets verts, quatre tâches et devoirs à ne pas négliger.

• Débroussailler

L'obligation de débroussailler est tirée de l'article L321-5-3 du code forestier. Elle a pour but de limiter la propagation des incendies dans les zones à risque. Le maire doit en contrôler l'exécution.

Au besoin, il adressera une mise en demeure aux propriétaires négligents et pourra les obliger à faire exécuter les travaux à leurs frais. Le propriétaire risque, en outre, une amende.

• Tailler

Les plantations dont le tronc est situé à moins de 2 mètres de la propriété voisine ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur (article 671 du code civil). Il faut donc les tailler régulièrement, sinon le voisin peut l'exiger en justice.

• Élaguer

Il est obligatoire de couper les branches des arbres qui dépassent chez le voisin au niveau de la limite séparative (article 673 du code civil). Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent mais il peut exiger en justice que cela soit fait, même si l'élagage risque de provoquer la mort de l'arbre.

En revanche, si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui débordent sur sa propriété, il a le droit de les couper lui-même, sans autorisation, à la limite de la ligne séparative.

• Gérer les déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts, c'est-à-dire les déchets résultant de l'entretien du jardin (gazon tondu, haie taillée, branches, etc.).

• En cas de location

Il incombe au locataire d'entretenir le jardin, notamment les allées, pelouses et massifs. Il doit procéder à l'élagage et à l'échenillage des arbres et arbustes (décret 87-712 du 26 août 1987 sur les réparations locatives).

LA COORDINATION SANTÉ

La coordinatrice santé vous informe sur toutes les démarches liées à votre santé. Elle vous accompagne dans l'analyse de vos difficultés et vous oriente afin de trouver des ressources adaptées à votre situation.

Ce service gratuit et confidentiel s'adresse à toute la population rivayonnaise quel que soit son âge et à toute personne utilisant un service de la commune.

La coordinatrice santé anime également différents groupes de travail autour de la santé :

- un groupe « Parentalité » composé de professionnels et de bénévoles associatifs de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse dont l'objectif est de proposer des actions de soutien à la parentalité sur la commune
- un groupe « Isolement » composé de membres du CCAS, de bénévoles associatifs et d'habitants qui a pour objectif de mener une réflexion globale autour de la question de l'isolement sur la commune
- un groupe de travail composé de professionnels de santé libéraux, d'établissements et de services médico-sociaux. L'objectif de ce groupe de travail est de permettre une meilleure coordination des acteurs de santé, notamment autour des situations complexes de patients.

ACCUEIL

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS :
Sans rendez-vous le mardi et le mercredi matin de 9h à 12h
Les autres jours sur rendez-vous

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX :
Sur rendez-vous le jeudi matin de 9h à 12h

Selon les situations, la coordinatrice santé peut se déplacer à domicile.

Le Journal Le Point Santé

Ce journal diffusé sur l'ensemble de la commune se veut être un outil d'information et de réflexion autour des questions de santé. Les articles sont rédigés par des habitants de la commune.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Mélanie PRÉAUCHAT, coordinatrice santé, si vous souhaitez vous investir dans le comité de rédaction, proposer vos articles, illustrations ou thématiques pour les prochains numéros. Toutes les idées et suggestions sont les bienvenues !

CONTACT

Mélanie PRÉAUCHAT
4 place de l'Église
Saint-Florent-des-Bois
02 51 31 31 40
06 81 26 51 07
sante@saintflorentdesbois.fr



ADMR

À Rives de l'Yon, l'ADMR propose des services d'aide et de soins infirmiers à domicile qui peuvent répondre aux besoins de tous.

Les bureaux se situent au 9 bis rue des Tilleuls à Saint Florent des Bois.



SERVICE D'AIDE

Par leur intervention :

- **Les aides à domicile vous permettent de mieux vivre chez vous en vous accompagnant dans les activités de la vie au quotidien :**
 - Ménage, entretien du linge...
 - Pour les courses, préparation des repas, l'assistance administrative ...
 - Pour certains actes essentiels de la vie (levers, couchers, hygiène corporelle)...
 - Pour de la garde d'enfants à domicile à des horaires atypiques...
 - Pour les personnes âgées ou en situation de handicap avec de la garde de jour et/ou de nuit, par le transport accompagné...
- **Les TISF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale) apportent un soutien éducatif, technique et moral dans les actes de la vie quotidienne et soutient la fonction parentale.**
- **Le portage de repas est disponible sur les communes du Tablier et de Rives de l'Yon.**
 - 50% de réduction ou de crédit d'impôts (selon la loi en vigueur)
 - Possibilité de régler avec le CESU préfinancé (Chèque emploi service universel)

Présidente : Chantal LECOINQUE

CONTACT

Service d'aide
02 51 31 97 48

SSIAD des Rives du Lay et de l'Yon

- **Les aides-soignantes** sous la responsabilité de **l'infirmière coordinatrice** du service de soins infirmiers à domicile interviennent pour des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale, auprès :
 - Des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie,
 - Des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.
- **Équipe ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer)**
 - L'association assure un nouveau service pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
 - Des soins d'accompagnement et de réhabilitation sont réalisés par les assistantes de soins en gériatrie. L'objectif est de permettre à la personne désorientée de maintenir ou améliorer ses capacités et d'apporter également du soutien et des conseils aux aidants.
 - Ces soins délivrés sur prescription médicale sont pris en charge par l'assurance maladie.

Présidente : Jocelyne SIROUET

Vivre chez soi en toute confiance : Téléassistance 24h/24 7j/7 : Tél. 02 51 24 17 80

Grâce à la téléassistance, l'association ADMR vous permet de rester à votre domicile le plus longtemps possible en toute sécurité.

Une simple pression sur un transmetteur met la personne concernée en relation avec une équipe d'écoute départementale 24h/24 7j/7. Une réponse rapide et efficace vous est apportée par un réseau de proximité.

CONTACT

SSIAD des Rives du Lay et de l'Yon
02 51 31 99 84

CLIC ENTOUR'ÂGE Centre local d'information et de coordination pour les retraités de la Roche-sur-Yon agglomération

RETRAITÉS ET AIDANTS : programme des ateliers et animations

LES ATELIERS

• RE-TRAITER SA VIE

Une invitation à vivre son temps libre

Stage de six jours. Les 14 et 15 novembre, 28 et 29 novembre, 12 et 13 décembre 2016

Le temps du passage à la retraite est un temps de « rupture ». En phase de changement, il est important de se tourner vers soi, de se relier à ses valeurs pour de nouveaux projets. Le CLIC Entour'âge vous propose un « espace d'accompagnement », animé par des retraités formés à la démarche de reconnaissance des acquis, pour entreprendre ce passage à la retraite et y trouver de nouveaux repères.

De 9 h 30 à 17 h

À la maison de quartier du Val d'Ornay (la Généraudière), rue Charles-Péguy, La Roche-sur-Yon

Participation : 60 €* par personne pour les 6 jours

Réunion d'information : mardi 18 octobre à 14 h 30, maison de quartier Val d'Ornay

• SÉCURITÉ ROUTIÈRE SENIOR

Pas d'âge pour agir en cas d'accident

Jeudi 17 novembre 2016

Quel conducteur n'a pas rencontré un jour, suite à un accident de la route, des difficultés pour remplir le constat, des obstacles dans l'appel des secours ou l'aggravation de l'état du blessé en attendant les secours ?

Programme : démonstration et apprentissage des bons réflexes (protéger, alerter, secourir) ; utilisation d'un défi brilleur ; remplir un constat ; visite de la caserne des pompiers.

De 9 h à 16 h 30

Au siège de La Roche-sur-Yon Agglomération, 54 rue René-Goscinny, La Roche-sur-Yon

Prévoir un pique-nique

Participation : 5 €*

Pas d'âge pour bien se conduire

Les jeudis 10, 17 et 24 novembre et le 1er décembre 2016

Participez à un stage de remise à jour des connaissances du Code de la route animé par un moniteur auto-école de l'ANPER². À l'issue du stage, une heure de conduite est proposée aux stagiaires.

De 9 h à 12 h

À la salle des associations (sous la mairie), Nesmy

Participation : 22 €* pour le recyclage code et 15 €* pour l'audit de conduite

Réunion d'information : jeudi 3 novembre de 9 h à 12 h, salle du foyer rural Laborit à Nesmy

LES ANIMATIONS

• LE CAFÉ ENTOUR'ÂGE

Une fois par mois

Le café Entour'âge est un moment d'échanges et de convivialité, l'occasion de sortir, donner son avis, écouter les autres, confronter ses idées, ses opinions dans le respect de rencontres amicales.

De 15 h à 17 h

Au pôle associatif, 71 boulevard Aristide Briand, La Roche-sur-Yon

Participation : 3 €* pour chaque séance (boisson incluse).

Calendrier des dates et des thèmes disponible au CLIC Entour'âge.

• CONFÉRENCE PROJET DE VIE

Vendredi 2 décembre 2016

Le groupe de retraités actifs « Projet de vie » propose des rencontres d'information et de débat sous forme de conférences sur des thèmes liés à l'avancée en âge.

« L'art de la communication intergénérationnelle » par Claude Didierjean-Jouveau (écrivaine, conférencière)

À 14 h 30

À la maison de quartier du Bourg-sous-La Roche, La Roche-sur-Yon

Gratuit

ATELIER « ECRITURE-MEMOIRE-TRANSMISSION »

L'atelier « Écriture-Mémoire-Transmission » animé par Fabienne MARTINEAU (animatrice d'atelier d'écriture, comédienne-conteuse) permet d'utiliser l'écriture comme outil de transmission des savoirs, des souvenirs, des émotions ; d'écrire des morceaux choisis de sa vie ; de découvrir des techniques créatives d'écriture en s'appuyant sur la littérature, de rafraîchir la notion de « mémoire » et de la structurer.

Les séances se dérouleront les mardis 4, 18 octobre, 8, 15, 22, 29 novembre, 6 et 13 décembre de 10h à 12h, à la salle des Tilleuls à Saint-Florent-des-Bois.

> Participation de 30€ pour les 8 séances.

CONTACT

Cllic Entour'âge

29, rue Anatole France

85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 24 69 81

francoise.barreau@larochesuryonagglomeration.fr

ANIMATIONS SENIORS

La municipalité a la volonté de développer l'animation pour les personnes âgées à Rives de l'Yon afin d'éviter l'isolement. Pour cela, Vanessa, animatrice sur la commune, propose des activités, des sorties et des moments d'échange.

Tous les 15 jours, le mercredi, un repas est proposé à la salle des Tilleuls de Saint-Florent-des-Bois afin de faire connaissance et passer un moment convivial (7€ le repas).

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : en décembre, sortie au restaurant chinois.

CONTACT

Vanessa BLANCHARD

02 51 31 90 35

social@saintflorentdesbois.fr

GOÛTER DES RETRAITÉS

Le samedi 19 novembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise le goûter des retraités.

Retraités de Rives de l'Yon, vous êtes invités à venir profiter d'un après-midi récréatif dès 14h30 à la salle de l'Avenir de Saint-Florent-des-Bois. Cette année, le CCAS vous propose le spectacle chanté « Titine et Marcelo ». Retrouvez en première partie, la chorale de l'amicale des retraités.

Inscriptions à la mairie de Rives de l'Yon

CONTACT

Vanessa BLANCHARD

02 51 31 31 09



L'AIDE ALIMENTAIRE

Les Banques Alimentaires ont été fondées sur les principes de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le partage, le don, le bénévolat et le mécénat.

Partant du principe que l'accompagnement alimentaire est un levier pour que les personnes en situation de précarité retrouvent leur place au sein de la société, les Banques Alimentaires collectent et distribuent des denrées à un réseau de 5300 associations et organismes sociaux de proximité.

Principes et organisations de l'aide alimentaire à Rives de l'Yon

D'abord organisées par des bénévoles du Secours Catholique à la salle des Tilleuls de Saint-Florent-des-Bois, les distributions de l'aide alimentaire sont ensuite prises en charge par le CCAS en 2008 et relocalisées à la salle de l'Avenir.

Les distributions ont lieu, tous les quinze jours, le mardi, de 14h30 à 16h30.

Deux types de distributions sont organisés en alternance : une distribution constituée de produits d'épicerie et de produits frais ; la suivante, un peu moins importante, constituée majoritairement de produits frais.

Les distributions

Le matin, les agents municipaux des 3 communes vont, à tour de rôle, chercher les denrées à la Banque Alimentaire de Vendée à la Roche-sur-Yon. A partir de 10h, les bénévoles classent, comptent, répertorient et rangent les produits qui seront répartis entre les familles bénéficiaires. De 14h30 à 16h30, 4 bénévoles reçoivent les bénéficiaires de Rives de l'Yon, Thorigny et du Tablier, orientés par l'assistante sociale. 1,50 € par bénéficiaire est demandé à chaque distribution.

Mobilisation des bénévoles

15 personnes assurent les distributions. Le planning de permanence est établi par les services municipaux en fonction des disponibilités de chacun.

L'équipe accueille les bénéficiaires avec bienveillance et respect, sans jugement. Des bénévoles témoignent : « On en sait un minimum sur les bénéficiaires qui se confient peu. On ne leur pose pas de question. Lors des distributions, on parle de la météo, on échange quelques recettes simples devant les cagettes de légumes.



Notre volonté est de rendre service et tendre la main à ces personnes en difficulté. Notre satisfaction est grande lorsque nous apprenons une bonne nouvelle (comme la reprise d'une activité professionnelle) et que l'aide ponctuelle, apportée par l'aide alimentaire, prend fin ».

Afin de renforcer l'équipe existante, le CCAS lance un appel à volontaires à Rives de l'Yon, au Tablier et à Thorigny.

Vous souhaitez vous rendre utile en aidant les autres et vous avez un peu de temps disponible, n'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'informations et rejoindre les bénévoles.

CONTACT

Mairie de Rives de l'Yon

Vanessa BLANCHARD

02 51 31 90 35

social@saintflorentdesbois.fr

EMPLOI

LE PARCOURS DE LA 2^{ÈME} CHANCE : C'EST REPARTI POUR UNE 2^{ÈME} ÉDITION !

Piloté par la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique de la Vendée (MDEDE), le Parcours de la Deuxième Chance, cofinancé par le Département et le Fonds Social Européen, a permis en cinq ans d'existence, d'aider plus de 190 jeunes Vendéens à se qualifier et/ou à entrer en vie active.

Ce parcours, destiné aux 18-30 ans sans emploi et sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois et sans diplôme, propose des périodes d'enseignement théorique combinées à des stages en entreprise.

Les objectifs à l'issue sont :

- intégrer un emploi pour apprendre un métier dans des secteurs d'activité porteurs sur le territoire ;
- Obtenir le permis pour ceux qui ne l'ont pas ;
- pouvoir dispenser des premiers secours en obtenant le brevet de Sauveteur Secouriste du Travail.

La prochaine information collective pour le parcours 2016-2017 aura lieu le 24 novembre (lieu non défini à ce jour), suivi d'un entretien l'après-midi ou le lendemain pour celles et ceux qui sont intéressés. Le démarrage de la formation est prévu du 3 janvier au 13 juillet 2017.

CONTACT

Renseignements et inscription auprès de la MDEDE

0 800 881 900



2 et 3 : mi-Avril - Les Noçurs dos Umias reçoivent le groupe folklorique « Biauzize » venu de Savoie. Au programme, du folklore, de la danse, de la musique et du tourisme. Ici, la visite d'une ferme ostréicole.

4 : 28 Mai - Le tournoi U9-U11 a permis aux équipes jeunes du Sud Yon Basket Club de montrer tout leur talent. 201 joueuses et joueurs, répartis en 34 équipes, se sont affrontés toute la journée au complexe sportif de Saint-Florent-des-Bois. Une journée sportive qui a ravi petits et grands.

5 : Chaillé en fête : festive, conviviale et familiale, organisé par le Comité des Fêtes

6 : 4 Juin - Le tournoi de jeunes « EUROKIDS » organisé au stade G. MACQUIGNEAU par le SASF Football. Chaque club participant avait rendez-vous avec une nation de l'Euro 2016. Les équipes U11 et U13 du Club de Saint-Florent représentaient la France. Au terme de cette belle journée, le trophée fut remis, dans la catégorie U11 au Mareuil Sporting Club et dans la catégorie U13 à La Roche VF.

7 : 4 Juin - l'équipe Seniors Gars, soutenue par près de 300 supporters, n'a pu, malheureusement, remporter la finale du challenge de Vendée contre Sallertaine, mais cet événement a permis au nouveau club de fêter, de la plus belle manière qui soit, sa 1^{ère} année d'existence. L'équipe fanion, invaincue dans son championnat évoluera, cette saison, en DM1.

8 : En Juin, au siège du Crédit Agricole, remise des récompenses pour les lauréats du Foot Challenge Jeune « Mon Euro 2016 » organisé par le District de Vendée en présence de Christophe CHAUVEAU, président du Club de foot de Saint-Florent-des-Bois, Julie, en service civique, Nicolas, éducateur au club, Christophe BLANCHARD, directeur de l'école élémentaire Françoise DOLTO, de dirigeants U13 et de quelques élèves de l'école.

9 : Juin - sortie à la Tranche sur Mer organisée par le Service de Soins Infirmiers ADMR de Saint-Florent-des-Bois.

10 et 11 : 17 Juin - Fête de la musique à Saint-Florent-des-Bois organisé par le foyer des Jeunes.

12 : 19 Juin - L'association des agriculteurs a organisé une randonnée qui a rassemblé plus de 250 marcheurs. A l'arrivée, un repas champêtre attendait les participants.

13 : 23 Juin - fête de la santé à Chaillé-sous-les-Ormeaux. Environ soixante personnes ont participé à la première fête de la santé de la commune Rives de l'Yon. Cette soirée, riche en échanges, a été introduite par un spectacle de la compagnie Universalisapo et s'est poursuivie par une table ronde où le Dr COLLEN du Pôle de santé du canton de la Rocheservière, le Dr DERRIEN de la maison de santé d'Aizenay et Brigitte DALIBON de l'association Relais Santé Bien-Etre en Mayenne ont partagé leurs expériences respectives.

14 : 4 Juillet - L'équipe sénior garçons du Sud Yon Basket Club, l'équipe masculine de Hand, Josaphat (basket), Grace et Hyacinthe BILAU (twirling) sont reçus par les élus de la commune en présence des représentants des associations sportives.



15



16



17



18



19



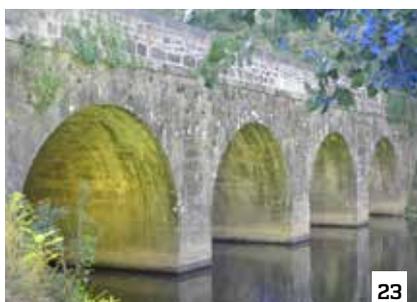
20



21



22



23



24



25



26



27

15 : 6 Juillet - les habitants du Champ Vairé se sont retrouvés pour leur pique-nique annuel au cours duquel José MASSÉ et Odile ROCHEREAU ont été élus maires du village.

16 : 21 Juillet - Sortie organisée par l'association des agriculteurs.

17 : 30 Juillet - Les membres de la nouvelle association de quad « Promenade en quad Rives de l'Yon » sont reçus à la mairie.

18 et 19 : 19 Août - Emmanuel MACRON, le ministre de l'économie et du numérique est reçu à l'entreprise Argilus à Chaillé-sous-les-Ormeaux

20 et 21 : Du 22 au 27 Août - Séjour de nos amis allemands de Röthenbach (en Bavière) à Rives de l'Yon : une semaine riche en rencontre amicale, une belle aventure humaine. Le Comité d'Échanges avec les Pays Étrangers remercie l'ensemble des familles d'accueils et ses membres. Les Rivayonnais et Rivayonnaises sont invités à rejoindre l'association pour d'autres échanges avec l'Allemagne, l'Angleterre et la Roumanie.

22 : 20 Août - Les bénévoles et quelques élus de Rives de l'Yon ont procédé au criblage et à la mise en sacs du compost accumulé depuis un an dans le pavillon « Compost'Yon » installé au centre du bourg de Chaillé-sous-les-Ormeaux.

23, 24, 25, 26 et 27 : 27 Août - 1^{er} marché nocturne à Chaillé-sous-les-Ormeaux



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



38



39

28, 29 et 30 : 30 Juillet – Marché nocturne à Saint-Florent-des-Bois

31 : 28 Août - Pique-nique de la Roblinière à Saint-Florent-des-Bois

32 : 3 Septembre - Pique-nique : Tous les habitants du quartier Impasse des saules-rue de la verdure étaient, cette année, présents accueillant de nouveaux arrivants.

33 et 34 : Tout l'été, la mairie de Saint-Florent-des-Bois a accueilli une exposition des œuvres de Madeleine GADRAS et Dominique BIDAULT

35 : L'équipe sénior du SASF football entraînée par Christophe BUCHET.

36 et 37 : Accueil des enseignants des écoles de la commune par les élus organisé à l'école Françoise DOLTO le mercredi 31 août.

38 et 39 : La marche gourmande de l'ACLE a attiré pas moins de 420 marcheurs de tous âges. Encadrés par une quarantaine de bénévoles, les participants ont marché dans la convivialité et la bonne humeur. La mobilisation des 18 jeunes candidats au départ en 2017 à l'Avenir (Québec) a été très appréciée par les randonneurs. L'association remercie les jeunes, les bénévoles et les marcheurs pour cette soirée réussie.

Agenda

DES MANIFESTATIONS



OCTOBRE

- MARDI 11 :**
Repas choucrouste par le Renouveau des Ormeaux à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- JEUDI 13 :**
Assemblée générale APEL et OGEC de l'école Notre Dame de Saint-Florent-des-Bois
- VENDREDI 14 :**
Assemblée Générale de l'O.G.E.C. de l'école Saint-Sauveur de Chaillé-sous-Ormeaux
- MARDI 18 :**
Bal pour la lutte contre cancer par le Renouveau des Ormeaux
- SAMEDI 22 :**
Tournoi des familles par le Saint-Florent-des-Bois Handball
- DIMANCHE 23 :**
Grillades par l'UNC de Saint-Florent-des-Bois
- LUNDI 31 :**
Soirée d'halloween par l'Amicale des écoles publiques de Saint-Florent-des-Bois

NOVEMBRE

- SAMEDI 5 :**
Soirée du SASF Football de Saint-Florent-des-Bois
- LUNDI 7 :**
Jeux de cartes par le Renouveau des Ormeaux à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- DIMANCHE 13 :**
Loto par l'Amicale des retraités de Saint-Florent-des-Bois
- JEUDI 17 :**
Café parents, Espace Liberté (entrée par la bibliothèque) à Saint-Florent-des-Bois
- VENDREDI 18 :**
Dîner conférence par le Comité d'échanges de Saint-Florent-des-Bois
- SAMEDI 19 :**
Goûter des retraités à Saint-Florent-des-Bois
- SAMEDI 26 :**
Concours de cartes par le Football club de Chaillé-sous-les-Ormeaux
- DIMANCHE 27 :**
Récré aux jeux par Récré aux Bois

DECEMBRE

- SAMEDI 3 :**
Sainte Barbe par l'Amicale des sapeurs-pompiers
- LUNDI 5 :**
Jeux de cartes par le Renouveau des Ormeaux à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- SAMEDI 10 :**
Banquet de Noël par le Renouveau des Ormeaux
- DIMANCHE 11 :**
Arbre de Noël de l'école Notre Dame de Saint-Florent-des-Bois
- MARDI 13 :**
Noël des enfants par le Comité des Fêtes de Chaillé et le Renouveau des Ormeaux
- SAMEDI 17 :**
Belote de Noël par le Sud Yon Basket Club à Chaillé-sous-les-Ormeaux
- MERCREDI 28 :**
Tournoi de foot en salle par le SASF Football de Saint-Florent-des-Bois

JANVIER 2017

- JEUDI 5 :**
Vœux du maire